Jussac

Numéro 62

Bulletin Municipal
Février 2020

ACTIVITÉS MUNICIPALES

Activités municipales

1 - Le mot du Maire

3 - Finances municipales
Budget 2019 : Section de fonctionnement
Budget 2019 : Section d'investissement
Taux de contributions directes

5 - Bâtiments
Salle polyvalente
Annexe de la Mairie

7 - Voirie
Réalisations 2019
Perspectives 2020
Travaux en régie

10 - Urbanisme
Bilan 2019
Du PLU au PLUi

10 - Affaires sociales
Actions en direction des Aînés
CLIC, Cab'avantage, Présence Verte
Actions en direction des familles
Aides ponctuelles, Convention CPAM - Resto du cœur
Actions en direction des jeunes
Mission Locale - PMI
Les jardins communaux

13 - Vie économique et communication
Site internet - Une vidéo sur la commune
Page Facebook
Wifi public - La fibre arrive
Marché dominical
Cérémonie des vœux du Maire - ZAE des rivières

15 - Culture et Animations
Médiathèque Jean-Claude Maurel
Les expositions
Festivités de l'été
Marché de Noël

Vie communale

18 - Cadre de vie
Sécurité autour de l'école
Sécurité autour de la salle polyvalente
Eclairage public
Propreté et civisme

18 - Inauguration
annexe de la Mairie et salle polyvalente

19 - Personnel communal

20 - Etat Civil
Mariages - Naissances - Décès - Pacs - Parrainage civil

21 - Ferme équestre de l'Authre

21 - Cérémonies du 11 novembre et du 8 mai
Tarifs municipaux

Vie scolaire

23 - Ecole Marie Marvingt

25 - Inscriptions à l'école

Intercommunalité

27 - CABA
La CABA au service des Jussacois
Le cycle de l'eau

28 - Centre Social Intercommunal de la vallée de l'Authre

Vie associative

30 - Amicale des parents et amis de l'école de Jussac
Jussac Jump'
Association « Retraite heureuse au pré »
Association Famille Rurales
Association pour le don de sang bénévole de la Vallée de l'Authre
Amicale des Retraités
Comité d'Ambiance Jussacoise
Comité des fêtes de Jussac
Cantal écoute cancer
Amicale des anciens de l'Union Sportive Jussacoise
Gymnastique volontaire de Jussac
Diane Jussacoise
Cyclos Jussacois et randonnées pédestres Jussacoises
Groupement de la vallée de l'Authre
Comice agricole
NRJ Hand Ball
Line dance and co
Jussac Tennis Club
Team Lavigne
Ping du Pays de Naucelles
Retraite Sportive Jussacoise
Union Sportive de la Vallée de l'Authre
Les Vergers de la Vallée de l'Authre
Comité des Anciens d'AFN

Crédits Photos : Jean-Michel Peyral, Jean-Louis Pijoulat, Franck Lacroix, Antoine Gineste

Chères Jussacoises, chers Jussacois,

Plusieurs évènements ont ponctué la vie de notre commune en 2019.

J'évoquerai en premier le plus récent, qui a provoqué beaucoup d'interrogations et, pour certains même de l'inquiétude tout au long du deuxième semestre. Après dix-huit mois de travaux, le chantier de réhabilitation et de mise aux normes de la salle polyvalente s'est achevé par la réception définitive des travaux le 3 décembre, précédé le matin par l'avis favorable de réouverture de la commission de sécurité. L'inauguration, le 20 décembre a permis de recevoir Mme le Préfet et le Président du Conseil départemental, ce dernier et l'Etat étant cofinanceurs à hauteur de 34 % du coût initial estimé des travaux. Ceux d'entre vous qui ont participé à la cérémonie des vœux ont pu constater le résultat permettant aux nombreux utilisateurs, particuliers, scolaires et associations, de disposer d'une salle plus étendue et fonctionnelle, pourvue d'équipements annexes performants et conformes aux attentes. Les nombreuses réservations déposées avant même la réouverture témoignent de l'utilité de cet équipement.

Pour rester dans le domaine festif, je reviens au dimanche de Pentecôte qui a vu notre modeste collectivité accueillir l'arrivée de la première étape du Critérium du Dauphiné. Malgré un temps maussade et même pluvieux jusqu'au passage du peloton au rond-point du Pont d'Authre, la foule était au rendez-vous pour le passage au carrefour de la mairie et, bien sûr, pour l'arrivée au niveau de la Promenade des Sports. Les passionnés ont pu voir et même côtoyer leurs champions et commentateurs préférés.

L'amélioration des conditions météo a permis à l'hélicoptère de décoller pour assurer une retransmission internationale de la dernière heure de course avant l'arrivée et les podiums des différentes remises de maillots. Belle notoriété pour JUSSAC !

Au cours du dernier trimestre 2019, j'ai décidé d'utiliser le droit de préemption urbain pour acquérir l'enclos que Mme BLIN, avait légué à l'antenne cantalienne de la SPA, situé à côté de la pharmacie, d'une surface totale de 1600 m^2, il est proche de nombreux services et commerces. Son prix étant devenu attractif, j'ai proposé de le mettre à disposition de la SA POLYGONE pour l'implantation de deux à trois pavillons locatifs de plain-pied , semblables à ceux de l'allée des Pavillons, côté Marie Marvingt. En façade de l'avenue de Laprade, à la place de l'habitation vétuste, qu'il convient de démolir, un petit immeuble de deux étages, comprenant quatre logements locatifs sociaux et des locaux commerciaux au rez-de-chaussée, pourrait être édifié afin de compléter et renouveler l'offre sur notre territoire.

Le prix d'acquisition même avec le coût de la démolition reste encore notablement inférieur au prix du foncier de l'ancien « CANTOU », pour un terrain beaucoup plus étendu et mieux situé. Considérant le montant prévisionnel élevé des travaux de réhabilitation

et de mises aux normes du local professionnel, le plafonnement de la participation financière du bailleur social pressenti pour le logement de l'étage, l'incertitude concernant les subventions à espérer, mais aussi le pari à engager sur le choix de la meilleure formule d'exploitation et des exploitants eux-mêmes, avec l'accord de la municipalité, j'ai proposé au Conseil municipal, à l'occasion de sa réunion du 7 mars de ne pas donner suite à ce projet. Décision regrettable penseront certains, mais le rôle des élus est de prendre en compte tous les éléments, notamment financiers, d'un dossier, quitte à revenir en arrière tant qu'il est temps et qu'aucun engagement de dépense n'est pris.

Toujours dans le domaine du développement, notamment économique, de notre commune, à l'automne dernier plusieurs commerces ou services se sont ouverts avenue de la Cère. Pour ce qui concerne l'assurance, il s'agissait d'un changement de local afin de proposer une nette amélioration de l'accessibilité des lieux. Pour les autres, on constate des créations de nouveaux services commerciaux, complétant ainsi la palette proposée aux Jussacoises et Jussacois. Initiative entièrement privée, nous l'avons accompagnée en aménageant l'espace public limitrophe de stationnement accessible aux personnes à mobilité réduite.

L'année 2019 a permis de dérouler la procédure de consultations et d'enquête publique du Plan Local d'Urbanisme intercommunal, porté par notre intercommunalité, la CABA. C'est d'ailleurs son approbation par le Conseil communautaire, le 17 décembre, qui a conclu plusieurs années d'études, de concertations, d'ateliers et de réunions. Depuis le 20 janvier, notre PLU approuvé en 2008 a cédé la place au PLUi. L'avis du maire sera toujours requis avant l'instruction du dossier et c'est ce dernier ou l'adjoint(e) délégué(e) à l'urbanisme qui signera les arrêtés d'autorisations d'urbanisme. Malgré la contrainte issue du Schéma de Cohérence Territoriale concernant la consommation foncière et son application très surveillée par plusieurs des services associés à l'élaboration du PLUi, les surfaces encore ouvertes à l'urbanisation, au-delà des « dents creuses » et autres divisions de parcelles étendues déjà bâties, permettront à notre commune de poursuivre son expansion et d'accueillir de nouvelles populations. Et même, peut-être de l'intensifier par rapport aux trois dernières années qui ont connu un tassement relatif du nombre de permis de construire déposés et accordés, malgré l'offre de terrains à bâtir. Ce qui se concrétise par une stagnation de la population municipale issue du recensement réel réalisé au début de l'an dernier. Il est difficile d'en conclure un manque d'attractivité de notre territoire puisque les ventes de constructions existantes, type Foyer cantalien comme maisons de caractère, sont nombreuses et relativement rapides. Même constat pour les locations.

Cette année qui commence devrait voir la concrétisation de projets annoncés il y a un an mais qui, pour diverses raisons, n'ont pu aboutir en 2019 : élargissement du chemin de Mondésir, viabilisation de terrains à bâtir route de Montplaisir. La réhabilitation des trottoirs et stationnements, compétence de la commune, et de la chaussée de la RD 922, incombant au département, entre le carrefour de la mairie et le Pont d'Authre nécessite d'associer aux études et aux travaux les concessionnaires des différents réseaux afin de ne rien omettre à l'occasion de cette importante opération.

Je pense qu'il n'est pas trop tard pour vous présenter, une dernière fois, mes vœux de bonne et heureuse année, de prospérité, de bonheur sans oublier une excellente santé tout au long de 2020.

Bien cordialement

Finances municipales

Finances et personnel communal :
Mme Bigeon, Mme Roux, M. Vidal, Mme Forses, M. Rodier, Mme Garnesson.

Le budget voté vous a été présenté dans le JUSSAC'INFO de juin. Nous vous en précisons ici les chiffres définitifs, tenant compte des crédits reportés et des décisions modificatives prises en cours d'année.

L'adoption du compte administratif correspond à la clôture des comptes de l'année antérieure.

Le compte administratif 2018 a été approuvé à l'unanimité lors de la séance du 7 mars 2019.

Le Conseil Municipal a statué sur l'affectation du résultat, avec un excédent de 208 613,50 € et décidé d'imputer ce résultat sur le budget de fonctionnement 2019.

Le vote du budget est un acte majeur dans la vie communale. Il est l'expression financière de la politique de l'équipe municipale à travers les choix budgétaires réalisés.

Pour 2019, les élus ont décidé à l'unanimité de ne pas augmenter les taux de contributions directes.

Budget : Section de fonctionnement

Les dépenses

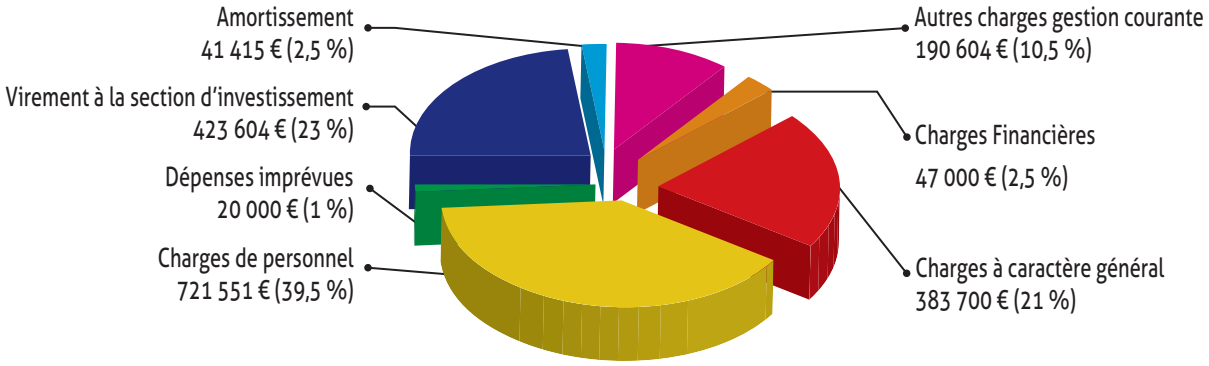

TOTAL DES DEPENSES 1 827 874 €

Les recettes

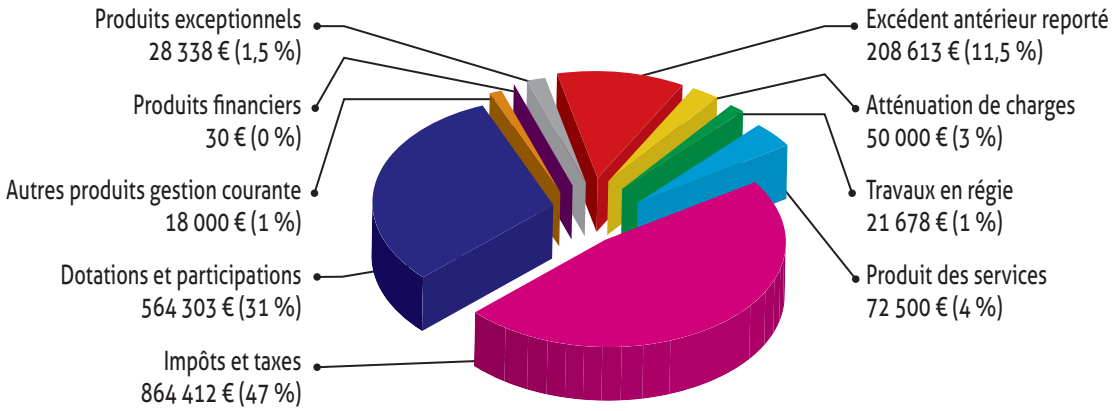

TOTAL DES RECETTES 1 827 874 €

Budget : Section d'investissement

Les dépenses

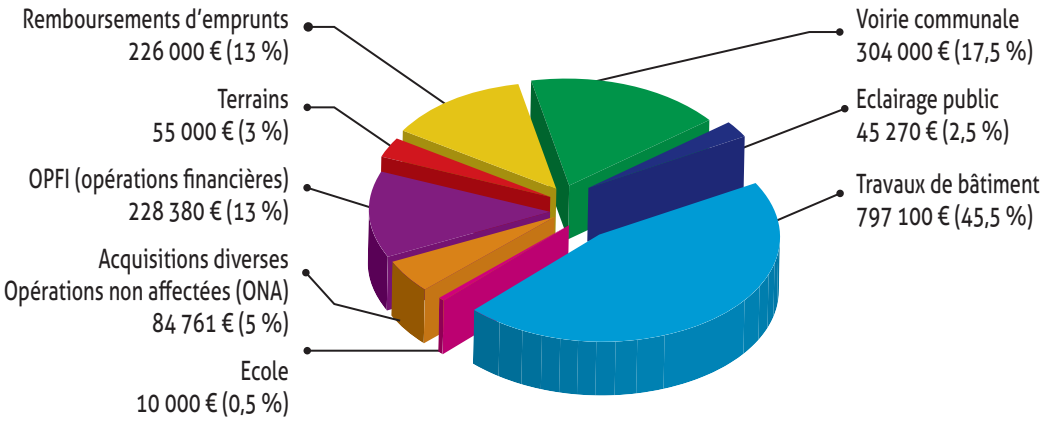

TOTAL DES DEPENSES 1 750 511 €

Les recettes

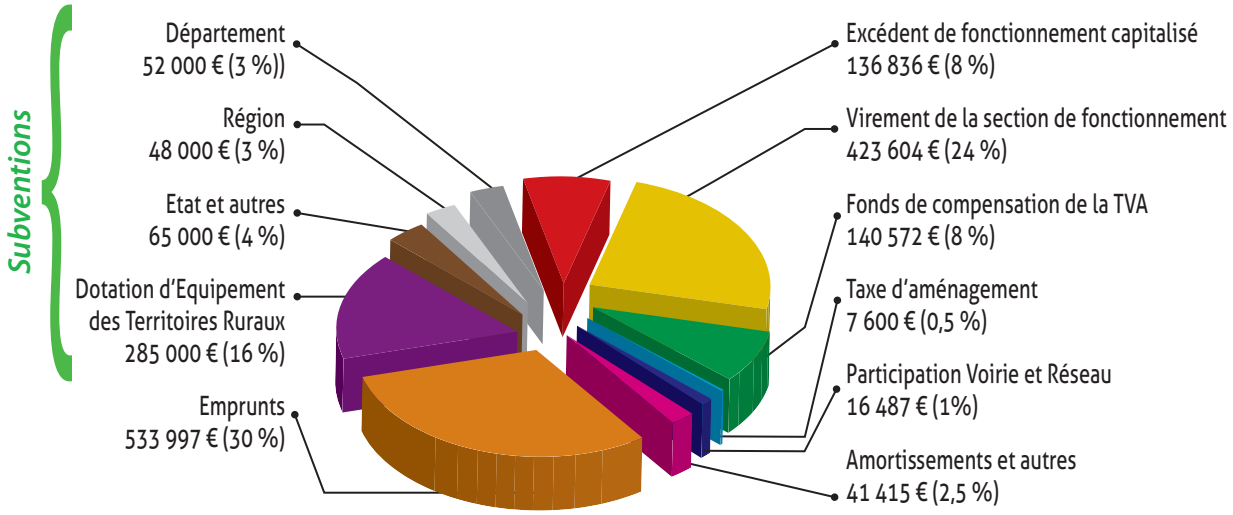

TOTAL DES RECETTES 1 750 511 €

Taux de contributions directes appliqués par décision du Conseil Municipal

Année	Taxe d'habitation	Taxe foncière bâti	Taxe foncière non bâti
2016	14,43	19,53	92,72
2017	14,52	19,65	93,28
2018	14,52	19,65	93,28
2019	14,52	19,65	93,28

Bâtiments

Bâtiments :
Mme Bigeon, M. Loustalneau, Mme Roux, M. Pijoulat, Mme Monjou, M. Marre, M. Rodier.

Travaux réalisés

SALLE POLYVALENTE

La réception des travaux a été faite le 3 décembre 2019.

L'isolation phonique (décidée en dehors du marché de travaux) est réalisée dans la foulée : il s'agit d'ajouter une épaisseur de laine de verre recouverte de liteaux de hêtre, pour permettre l'absorption du bruit.

Les travaux ont duré 18 mois au lieu des 12 envisagés initialement du fait de la réalisation de plusieurs désamiantages non prévus au départ par le bureau d'étude spécialisé.

Malgré cet aléa, le budget des travaux a été contenu. Le montant du marché prévisionnel était de 565 000 € HT voté au Conseil Municipal fin 2017. Au final, le coût s'est élevé à 584 000 € HT (dont 39 000 € de désamiantage).

A cette dépense il faut ajouter l'ingénierie (Etudes, Maîtrise d'œuvre Contrôle Technique) pour 54 000 € HT, les aménagements de la cuisine montant à 17 000 € HT et l'isolation acoustique pour 23 550 € HT.

Ces travaux ont été subventionnés par l'Etat (Dotation d'Equipement pour les Territoires Ruraux), le département, à hauteur de 30 %, pour un total de 209 000 €.

CONTRÔLE D'ACCÈS

Le contrôle d'accès des bâtiments communaux a été remis en place progressivement au gymnase et au tennis pour commencer puis à la salle polyvalente et au CLSH. Pour ces locaux, l'accès est géré depuis la Mairie. Les utilisateurs disposent d'un badge programmé pour leur permettre d'accéder aux équipements qu'ils ont réservés. L'autorisation d'entrée est limitée au bâtiment retenu pour la durée d'utilisation prévue. Parallèlement, la Mairie s'est équipée d'un logiciel permettant la gestion à distance des badges et des ouvertures. Ainsi, la traçabilité des accès est assurée. À tout moment, il est possible de savoir en temps réel les locaux occupés et les personnes qui les utilisent. La réservation du tennis et du padel peuvent se faire directement par internet. Pour la salle polyvalente et le CLSH, il faut réserver auprès de l'animateur Stéphane Lachazette.

Le coût du contrôle d'accès (logiciel, gymnase, tennis, padel, salle polyvalente et CLSH) s'élève à 16 676 HT.

ANNEXE DE LA MAIRIE

Mise en service en novembre 2018, l'Annexe de la Mairie accueille les permanences de l'assistante sociale 2 fois par semaine, de la PMI une après-midi par mois et de structures associatives intercommunales à vocation sociale ou médicale : le Centre Social de la Vallée de l'Authre (1 fois par mois), la nouvelle association « Cantal Ecoute Cancer » (3 ou 4 fois par semaine).

MISE EN SERVICE DES BÂTIMENTS APRÈS TRAVAUX

Les travaux de l'école et de l'Annexe de la Mairie ont été terminés en 2018/ 2019. Au cours de leur mise en route, quelques problèmes de fonctionnement ont été constatés. Le réglage de tous les éclairages à détection automatique est à affiner en raison du déclenchement intempestif des lumières. L'ascenseur n'a pas fonctionné pendant quelque temps suite à un litige entre la maintenance et l'installateur. Ces disfonctionnements sont constatés au fur et à mesure de l'utilisation et un suivi technique est réalisé au quotidien.

RÈGLEMENT DE LA SALLE POLYVALENTE ET UTILISATION DES SALLES COMMUNALES

Le Conseil Municipal a adopté un nouveau règlement pour la salle polyvalente. Compte tenu de la qualité du bâtiment, les élus souhaitent qu'une attention particulière soit apportée aux installations. Dans cette optique, il sera demandé à tout utilisateur de laisser 2 chèques de caution : un de 200 € permettant d'avoir recours à une entreprise de nettoyage, le cas échéant et un de 500 €. Une attestation de responsabilité civile sera demandée. L'état des lieux sera réalisé avant et après utilisation de la salle. Si des dégradations sont constatées, un devis sera établi, la caution sera conservée jusqu'à réparation et intervention éventuelle de l'assurance de l'utilisateur.

Cette garantie s'appliquera à tout utilisateur de la salle polyvalente.

Pour les associations, une convention annuelle sera adoptée. Elle comportera également le versement de cautions et concernera toute utilisation de locaux communaux.

Voirie

Voirie, cadre de vie et sécurité :
M. Vidal, M. Carayol, M. Dufour, Mme Forses, Mme Bac, M. Marre, M. Rodier.

Réalisations 2019

Aménagement rue de la Bertrande

Cette rue perpendiculaire à la rue de la Jordanne permet la desserte de lots à bâtir. Terrassement, extension des réseaux et empierrement sur 55 mètres environ, pour un montant de l'ordre de 15 000 € HT.

Prolongement de la rue des Frênes

Cette rue déjà commencée en 2017 depuis la rue des Acacias (via la rue des Hêtres), a été prolongée pour rejoindre la route du Moulin de Limagne (RD 6), emplacement réservé, pour permettre également la desserte d'une zone constructible. Terrassement, extension réseaux et empierrement, pour un montant d'environ 19 000 € HT.

Avenue de la Cère

Aménagement des abords des nouvelles constructions face à la superette « carrefour » prolongement des bordures, création de trottoirs, pose de grilles pour évacuation des eaux pluviales, enduit tricouche sur zones de stationnement, enrobés à chaud sur la partie trottoir, pour un montant d'environ 12 000 € HT.

Ponceau chemin de Mondésir

Pour faire suite aux dégradations constatées début 2019 sur cet ouvrage, une dalle en béton armé a été réalisée par l'entreprise BARAILLE. Ces travaux ont permis d'autre part d'augmenter significativement la largeur de cet ouvrage, pour faciliter le trafic d'engins agricoles notamment.

Carrefour RD 922/rue Croix Longue

Suite à l'aquisition du terrain nécessaire, un dégagement de visibilité a été réalisé sur ce carrefour, des bordures et caniveaux ont été posés pour assurer la jonction avec le trottoir de la RD 922.

Programme entretien

- Renforcement et enduit bi-couche sur la partie aval de la **VC de Fontenille**, la partie amont a été différée car elle nécessite de traiter et améliorer l'écoulement des eaux pluviales.
- Enduit tricouche sur un tronçon de la **VC d'Esclauzels** et reprise d'une zone dégradée par la chute d'un arbre sur cette même voie.
- Renforcement et enduit sur **VC Moulin de Limagne**.
- Réparation partielle du **chemin de Mondésir** en attendant les travaux de 2020.
- Traitement de la voie d'**accès aux serres de Nozières**, avec la mise en œuvre de fraisats.

Travaux en régie
Acquisition de matériel

Aménagement entrées des écoles : achèvement des travaux commencés fin 2018, construction de murets complémentaires, reprise et peinture des ferronneries, crépis des murets, remodelage des espaces verts.

Parcours santé zone des sports : Ces travaux entrepris déjà avant l'inauguration du padel se sont poursuivis notamment aux abords du théâtre de verdure, avant les pluies d'automne, ce qui a permis de faire la jonction avec la rue du comice. Une barrière bois a été implantée pour séparer le parcours santé de la voie d'accès au local associatif.

Réfection mur cimetière : les agents communaux ont entrepris également la réfection du mur d'enceinte du cimetière (reprise des crépis). Ces travaux vont se poursuivre courant 2020.

Réfection du pont du chemin des Rivières : cet ouvrage en bois permettant le franchissement du ruisseau de Cautrunes est en mauvais état et nécessite d'être remplacé intégralement. Les agents communaux réaliseront l'implantation des supports métalliques, le club CJRPJ participera à la pose des platelages.

Acquisition de matériel de déneigement :
Le 3 décembre 2019, un nouveau matériel a été livré aux ateliers municipaux. Il s'agit d'un pick-up, 4X4 TOYOTA, équipé d'une benne basculante, d'une lame de déneigement et d'une saleuse. Montant de l'opération 55 000 €.

Cette acquisition permettra de remplacer le vieil unimog MERCEDES datant de 1981. L'entretien de cet engin devenait compliqué compte tenu de sa vétusté.

Après de bons et loyaux services, il a été vendu aux enchères (service des domaines) le 14 janvier 2020 pour un montant de 6 100 €.

Perspectives 2020

Futur lotissement de ''Tandouire''
Ce futur lotissement sera situé en rive de la RD 46, (route de Montplaisir), sortie Jussac direction Péruejouls. Les travaux consistent à viabiliser cette zone : terrassements, réseaux secs et humides, empierrement, pour un montant d'environ 148 000 € HT.
Début des travaux février 2020.

Chemin de Mondésir
Ce projet d'aménagement d'un montant de 186 000 €, a été approuvé lors de la séance du conseil municipal du 13 janvier dernier. Une aide financière a été sollicitée auprès de l'État dans le cadre de la DETR. Ces travaux permettront d'achever la réfection de la voirie sur le quartier de la laiterie. Suite aux acquisitions foncières nécessaires, la chaussée sera élargie à 5 ml, des trottoirs en bordures hautes permettront un cheminement piéton en toute sécurité.

Traverse du bourg RD 922
Ce projet concerne la traverse du bourg depuis le carrefour de la mairie (limite des derniers enrobés) jusqu'au Pont d'Authre. L'aménagement actuel date de 1991. La partie incombant à la commune, trottoirs et stationnements n'a connu aucune rénovation depuis 28 ans. Suite à une rencontre avec les services techniques départementaux en janvier 2018, il a été convenu d'initier une étude pour réaménager ce tronçon, avec une chaussée plus étroite, 6.40 ml, pour réduire la vitesse et gagner de l'espace pour sécuriser les cheminements piétons et adapter les stationnements au droit des commerces.

Eclairage Public
Toujours dans le cadre de la rénovation de l'éclairage public, initiée par le syndicat départemental d'électrification en décembre 2014, et au-delà du renouvellement des 301 lampes vétustes à vapeur de mercure-ballons fluo, les investissements se poursuivent en matière d'économie d'énergie avec le remplacement d'appareillages anciens par des lampes à leds :
– 2016, Aubépines et promenade des sports
– 2017, traverse du bourg RD 922.
– 2018, cité du Buron
– 2019, quartier de la laiterie.
– 2020 poursuite de la démarche sur un nouveau quartier à définir. A souligner janvier 2020, avenue de la Vallée, (suite au signalement de dysfonctionnements), la pose d'une radiolite permettant une commande plus fiable de l'éclairage public , en harmonie avec le reste du réseau.

Urbanisme

Bilan 2019

Au cours des douze derniers mois, la mairie a accordé :

- **61 Certificats d'Urbanisme** dont 6 dits « opérationnels » autorisant la construction de maisons d'habitation.
- **6 Permis de Construire** dont 4 pour des maisons individuelles, 1 pour une extension de maison d'habitation, 1 pour un garage.
- **1 Permis Modificatif**
- **33 Déclarations Préalables** dont 18 pour des modifications de l'aspect extérieur d'habitations, 8 pour des annexes, 4 pour des piscines, 1 pour des clôtures, 1 pour la pose de panneaux photovoltaïques et 1 pour un changement d'usage.
- **46 Déclarations d'Intention d'Aliéner** dont 1 pour laquelle la Commune a fait valoir son droit de préemption.

Attention : à partir de janvier 2020, suite à l'approbation du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, les règles d'occupation du sol, d'implantation, d'aspect extérieur... changent.

De même toute édification de clôture doit faire l'objet d'une déclaration préalable, que ce soit en limite du domaine public ou en limite de propriété.

Du PLU au PLUi

Après presque 12 ans de bons et loyaux services, le Plan Local d'Urbanisme (PLU) a cédé la place au Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) de la CABA, le 20 janvier dernier.

Les demandes d'autorisation d'urbanisme (Permis de Construire, Permis d'Aménager, Déclaration Préalable de travaux ou de division hors lotissement, Certificat d'Urbanisme opérationnel) doivent toujours être déposées en mairie pour enregistrement et envoi, accompagnées de l'avis du Maire, au service d'Autorisation du Droit des Sols de la CABA pour instruction du dossier.

Les arrêtés en retour sont soumis à la signature du Maire ou de son Adjoint(e) délégué(e) à l'urbanisme.

Concrètement, l'application requise par les services de l'état des recommandations concernant les restrictions de la consommation foncière inscrites au Schéma de Cohérence Territoriale du Bassin d'Aurillac, du Carladès et de la Châtaigneraie n'a pas été trop préjudiciable et a permis de conserver une réserve de terrains constructibles suffisante pour poursuivre l'urbanisation au même rythme que ces dernières années sur la durée d'application prévue du PLUi, soit 10 à 12 ans.

Pour la plupart, les zones 1AUh ont été remplacées par 5 zones d'Opération d'Aménagement Programmé (OAP) dont l'utilisation future (voies de circulation interne, espaces verts, types de constructions) est esquissée dans les grandes lignes. Certaines d'entre elles correspondent d'ailleurs à des zones pour lesquelles la viabilisation est déjà prévue dans le cadre des opérations de Participation pour Voirie et Réseaux (PVR) votées avant le 31 décembre 2014 ou de Taxe d'Aménagement Sectorielle (TAS) en vigueur depuis le 1er janvier 2015.

Quant aux règles s'appliquant à la densité, aux distances par rapport aux voies publiques ou aux limites séparatives, à la hauteur et à l'aspect extérieur des constructions, elles n'ont pas été bouleversées et plutôt simplifiées pour certaines.

Benjamin est à votre disposition, à l'accueil de la mairie, pour vous fournir tout renseignement utile et vous aider dans vos démarches concernant l'urbanisme.

Affaires sociales

Centre Communal d'Action Sociale :
Alain Bruneau, Maire - Mme Roux, M. Marroncles, Mme Bac, Mme Bastien
4 membres désignés par arrêté municipal : Mme Cassagne, Mme Chabaud, Mme Lafon, Mme Malherbes (déléguée UDAF).

Centre Communal d'Action Sociale

Le CCAS est un établissement public communal qui intervient dans les domaines de l'aide sociale légale et facultative, ainsi que dans les actions et activités sociales. Sa compétence s'exerce sur le territoire de la commune à laquelle il appartient. Il est d'ailleurs rattaché à la collectivité territoriale, mais garde tout de même une certaine autonomie de gestion.

Il participe aux actions menées sur le territoire communal dans le domaine du développement social et dans la lutte contre l'exclusion et la pauvreté, en partenariat avec les institutions publiques et privées. A la tête du CCAS on trouve le maire de la commune, qui le préside de plein droit.

Le CCAS de la commune accompagne des actions de soutien auprès des jussacois ; il est financé par le budget communal et peut être abondé par des dons de particuliers ou des subventions. Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) a pour vocation de créer et maintenir le lien entre les administrés en difficulté et les partenaires sociaux. Il est constitué, à parité, d'élus et de non élus. Ses décisions demeurent la prérogative de ses membres.

Actions en direction des Aînés

Le CCAS tient à entretenir un lien avec les aînés de la commune avec un peu de convivialité.

Repas des aînés

Le repas du CCAS accueille traditionnellement les aînés de la commune et leurs conjoints.

En 2019, de manière exceptionnelle, il n'a pu avoir lieu en raison des travaux de modernisation de la salle polyvalente et en l'absence de salle suffisamment importante pour recevoir une centaine de convives.

En 2020, ce repas devrait retrouver ce lieu privilégié. La date et les modalités en seront décidées au printemps.

Toutes les informations à ce sujet seront diffusées par affichage, voie de presse et réseaux numériques, afin de procéder aux inscriptions.

Visite de Noël

Comme chaque année, les membres du CCAS et de la commission Affaires Sociales se sont mobilisés et ont également rendu visite et offert quelques douceurs à plus de soixante personnes âgées de plus de 90 ans à leur domicile et aux résidents jussacois en maison de retraite qui ne peuvent bénéficier du repas des aînés.

CLIC - Centre Local d'Information et de Coordination

C'est un lieu d'écoute, d'information et d'orientation qui a pour objectif d'améliorer l'information des personnes âgées de plus de 60 ans et de leur entourage concernant le maintien à domicile, les aides et services, les lieux d'hébergement existants, les démarches administratives, les activités de loisirs, les ateliers sécurité ou mémoire, équilibre, bon usage des médicaments, prévention du vieillissement et les possibilités d'aménagements de logements offerts sur le territoire.

Des animations et des ateliers (mémoire, équilibre, sécurité, alimentation, santé, prévention des chutes) ont également lieu sur le territoire de la Vallée de l'Authre ; les informations concernant les activités sont transmises par courrier personnel.

CLIC 5 rue Eloy Chapsal - 15000 Aurillac
Tél. 04 71 62 88 95
Accueil du public : lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30.

CAB'AVANTAGES

Le dispositif d'attribution des cartes de bus à tarification sociale permet de voyager sur présentation d'une carte, sur l'ensemble du territoire de la CABA. Il existe trois catégories de tarifs. Le service instructeur des dossiers est le secrétariat de mairie et le paiement s'effectue auprès de la boutique STABUS sur présentation du justificatif fourni par la mairie.

A cet effet, il est nécessaire de présenter son dernier avis d'imposition pour déterminer la catégorie de tarif duquel relève le voyageur. L'aide du CCAS s'élève à 4,40 € pour les usagers retraités de la commune de Jussac relevant du seuil d'attribution avec une validité de 6 mois.

Avec l'évolution tarifaire 2020, le CCAS pourra réévaluer le montant de cette prise en charge.

Présence verte

Pour soutenir la sécurité des personnes âgées le CCAS participe financièrement à l'adhésion à Présence Verte.

Canicule

Suite à la canicule de l'été 2003, l'État a demandé aux communes de recenser à titre préventif et à leur demande, ou à celle de proches, les personnes isolées

et vulnérables afin de pouvoir intervenir en urgence au niveau sanitaire et social.

Lors d'épisodes de grands froids ou de très fortes chaleurs, il serait ainsi possible d'intervenir efficacement. Inscriptions en mairie.

Actions en direction des familles

Le CCAS peut apporter son aide aux personnes traversant des moments difficiles, participer à des aides ponctuelles aux familles dont le quotient familial est peu élevé, dont le dossier a été constitué auprès d'un travailleur social et accepté en commission du centre communal d'Action Sociale.

Restos du cœur

Loin des yeux mais pas loin des Restos du cœur. Dans le Cantal, l'association créée par Coluche n'oublie pas celles et ceux qui n'ont pas les moyens de se rendre à l'antenne d'Aurillac pour y trouver nourriture et chaleur humaine. Depuis le mardi 27 novembre 2017, un camion permet aux bénévoles des Restos d'aller à la rencontre des démunis les plus isolés. Par manque de moyen de transport ou de ressources, ils ne peuvent se déplacer jusqu'à la ville préfecture. Aussi, ce service offre à ces personnes la possibilité de bénéficier de l'aide des Restos du cœur du Cantal. Tous les 15 jours, le camion se rend dans les communes de Jussac et de Saint-Cernin.

Un tel dispositif existe déjà à Saint-Flour. Dans le Cantal, l'hiver dernier, les Restos du cœur ont aidé 1 700 personnes dans ses différentes antennes d'Aurillac, Massiac, Mauriac, Maurs, Murat, Saint-Flour et Ydes. Un nombre de bénéficiaires qui continue d'augmenter, y compris en milieu rural.

Actions en direction des jeunes

La Mission Locale s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans dans le but de les informer, les orienter et les accompagner dans la réussite de leurs projets.

Mission Locale
Rue du Coq Vert - 15000 AURILLAC
Tél. 04 71 45 60 35
Mel : mission-locale-d-aurillac@wanadoo.fr

Convention CPAM

La Caisse Primaire d'Assurance Maladie du Cantal a signé une convention « délégué social » avec la mairie de Jussac, interlocuteur privilégié pour le signalement et la prise en charge de situations urgentes ; accès aux soins, affiliation CMU, complémentaire CMUC ou aides financières. La détection de situation d'exclusion par la mairie et le CCAS permet une étude prioritaire du dossier, apportant ainsi une réponse appropriée et rapide. Tél. 3646 du lundi au vendredi de 8 h à 18 h. Dossier en ligne sur ameli.fr

PMI

En 2020, les services de PMI accueilleront les familles et leurs enfants à l'annexe de la mairie.

– Mardi 18 février, le matin
– Mardi 24 mars, l'après-midi
– Mardi 26 mai, l'après-midi
– Mardi 23 juin, l'après-midi
– Mardi 21 juillet, le matin
– Mardi 25 août, l'après-midi

Jardins familiaux de la commune de Jussac

Les jardins familiaux sont destinés à l'épanouissement des familles attributaires, par leur intégration dans un cadre de verdure. Ils l'aménagent eux-mêmes et l'entretiennent pour une production maraîchère, fruitière ou florale familiale. En règle générale, un attributaire ne bénéficie que d'une seule parcelle.

Tout candidat doit prendre contact avec la mairie afin d'être inscrit sur une liste de candidats à une attribution de jardin.

Une convention de location est établie, au printemps, entre le locataire et la commune de Jussac pour une durée de 5 ans pour une parcelle inscrite au plan des jardins.

Le montant des loyers est fixé chaque année par le Conseil Municipal.

La convention pourra être résiliée pour les motifs suivants ;
– non respect des dispositions de la présente convention
– non respect des règles de bon voisinage
– reprise des terrains par la commune de Jussac pour des motifs d'intérêt général.

Le locataire doit signaler en mairie le renoncement à l'exploitation de son jardin au plus tard en novembre afin de permettre une attribution pour la saison suivante.

Vie économique et communication

Communication : Mme Bigeon, Mme Roux, Mme Forses, Mme Monjou, M. Pijoulat, Mme Garnesson, M. Marre, Mme Ruelle et M. Durand.
Informatique et réseaux : M. Carayol, M. Marroncles, Mme Bigeon, M. Durand, Mme Ruelle.

Une Vidéo sur la commune

Dans le cadre de la préparation du Critérium du Dauphiné et compte tenu de la présence d'un écran géant sur le parcours nous permettant de faire une projection, la commune a décidé de faire réaliser une vidéo sur la commune pour mettre en valeur le dynamisme de l'activité associative. Durant un mois, en avril /mai, les animations se déroulant sur la commune ont été filmées. Les associations qui le souhaitaient ont pu nous communiquer des images d'archive dès lors que le format était compatible.

Une vidéo a été réalisée par l'entreprise aurillacoise « Les films du volcan », elle a été projetée plusieurs fois sur l'écran géant du critérium, elle a ensuite été complétée par d'autres images prises le jour de l'étape cycliste et est maintenant disponible sur le site de Jussac.

Nous avons de bons retours sur cette réalisation qui montre bien le dynamisme associatif même si toutes les associations n'ont pu être filmées car les images ont été prises les jours de beau temps sur une période limitée et la vidéo ne dure que 4 mn.

Site internet
www.jussac.fr

Le site Internet de la commune www.jussac.fr a fait peau neuve. Avec un design identique au site de la CABA, la navigation est plus intuitive, les menus plus faciles d'accès ainsi que la possibilité de mettre en ligne des photos plus grandes et de meilleure qualité.

Ce nouveau site vous permettra de trouver plus rapidement les informations relatives à la vie de votre commune.
Il permettra de :
- suivre l'actualité,
- télécharger de nombreux documents : les délibérations municipales, les différentes revues d'informations communales, Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
- consulter l'agenda des manifestations de la commu-ne.

Page Facebook
www.facebook.com/jussac.fr

Merci !! Vous êtes actuellement 1155 abonnés à nous suivre sur Facebook !!

C'est aussi grâce à vos partages et vos likes que notre page se fait connaître !

N'hésitez pas à nous contacter via ce réseau social pour faire partager tous les événements de la Commune et à faire connaître vos entreprises jussacoises.

Wifi public

Vous pouvez vous connecter gratuitement aux bornes wifi qui sont installées à la salle polyvalente et à la médiathèque Jean-Claude Maurel. Chaque utilisateur, via son téléphone portable, ordinateur ou tablette a droit à deux heures de connexion par jour.

Ces points d'accès wifi ont pour objectif d'améliorer l'accessibilité numérique au profit des Jussacois, des visiteurs et des touristes.

Publication municipale

Réalisation d'un bulletin municipal annuel et d'1 à 3 lettres d'informations municipales « Jussac'Infos ».

Marché dominical

Tous les dimanches matins sur la place de l'Eglise, les exposants réguliers et occasionnels proposent des produits de qualité : bourriols, fromages de chèvre, primeurs et charcuterie/rôtisserie. Le viticulteur est présent le 1er et le 3ème dimanche du mois. A partir du mois de mai, les marchands de plants et de fruits et légumes étoffent le marché avec une offre diversifiée.

La fibre arrive...

Les travaux de la fibre optique ont commencé à Jussac par la pose de 3 armoires qui permettent de raccorder plusieurs kilomètres en fibre : au 2 allée des Boutons d'or, au 18 avenue de la Vallée et au giratoire du Pont d'Authre, une quatrième est prévue au 19 avenue de la Plaine.

La fibre optique permet de jouir d'une connexion internet ultra rapide (60 fois plus que l'ADSL) et de télécharger des fichiers en un rien de temps. Une fois déployée, les fournisseurs d'accès à internet démarchent les habitants pour savoir s'ils veulent la fibre chez eux. Vous pouvez également vérifier si vous êtes éligibles auprès de votre fournisseur.

ZAE communautaire des Rivières à Jussac

Depuis le 1er janvier 2017, les Zones d'Activités Economiques sont devenues une compétence exclusive des intercommunalités. La CABA a donc repris la gestion de la zone des Rivières ainsi que toutes les charges qui y sont liées. Le prix des terrains (16 € HT le m²) est harmonisé avec celui de la Zone d'Activités de Saint Paul des Landes.

La commercialisation est confiée à la SEBA15. Depuis la création de la ZAE, plus d'une vingtaine de candidatures a été étudiée puis les projets abandonnés le plus souvent faute de financement. A ce jour, 4 nouveaux contacts ont été établis pour la vente de 7 lots (8000 m² au total). Rappelons que les artisans qui s'installent sur la commune sont exonérés de la part communale de la Taxe d'Aménagement.

Local associatif

C'est en 2017 que ce projet de local associatif destiné avant tout à la diane Jussacoise a été initié par la commune.

Outre l'intervention d'entreprises pour le gros œuvre (bâtiment ossature bois et électricité), ce sont les agents communaux pour des travaux en régie, (maçonneries, local de découpe, plomberie, génie civil réseaux secs), et la participation importante des bénévoles de la Diane Jussacoise qui ont permis de mener à bien ce projet achevé début 2019.

C'est au mois de juin 2019 que les chasseurs ont enfin pu s'installer dans cette nouvelle structure.

Cérémonie des vœux du Maire

De retour à la salle polyvalente, la cérémonie des vœux du Maire, en présence de M. Bruno Faure, Président du Conseil Départemental et Marie-hélène Roquette s'est déroulée le samedi 12 janvier 2019.

M. Alain Bruneau a adressé ses vœux, pour la dernière fois au nom du Conseil Municipal, à l'ensemble des Jussacois et Jussacoises et a fait une rétrospective des principales réalisations 2019. Un moment convivial a clôturé la cérémonie.

Médiathèque Jean-Claude Maurel

28 Allée des Pavillons
Tél. 04-71-46-67-22
Médiathécaire : Sylvie Juliard
mediatheque.jussac@orange.fr

INSCRIPTION GRATUITE ET OUVERTE A TOUS.

La médiathèque de Jussac vous accueille dans un cadre convivial

Aux horaires suivants :

Lundi	Fermé
Mardi	13 h 30 à 16 h 30
Mercredi	10 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h
Jeudi	13 h 30 à 16 h 30
Vendredi	13 h 30 à 18 h
Samedi	9 h à 12 h

La médiathèque compte en moyenne
400 prêts par semaine : (livres, revues, CD, DVD, jeux).

Rappelons aux usagers qu'avec une seule carte ils peuvent emprunter dans toutes les médiathèques du réseau de la CABA soit à Aurillac, Arpajon-sur-Cère, Saint-Paul-des-Landes, Naucelles et Ytrac.
Ils doivent rapporter les documents là où ils les ont empruntés. Pour consulter leur compte-lecteur et le catalogue commun aux médiathèques du réseau, les abonnés peuvent aller sur le site mediatheque.caba.fr.
Des livres, les DVD, les CD et les Jeux nous sont prêtés par la médiathèque départementale du Cantal.
Son catalogue peut être consulté sur le site culture.cantal.fr.

N'oublions pas les expositions régulières à la Médiathèque de JUSSAC :
Quelques exemples en photos :

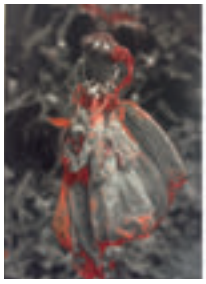

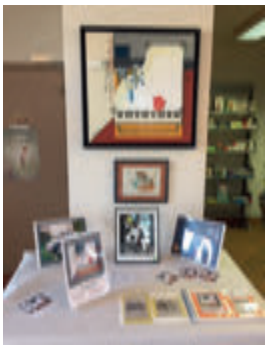

Noms	Dates	Thèmes
Liliane JULHE	08 janvier au 02 février	Crochet et tricot
Gustave GOUVEIRA	05 février au 02 mars	Peintures et gravures
Yves RHUMEL	05 mars au 30 mars	Photos animalières
Claudine FORCE	02 avril au 27 avril	Peintures
Atelier de modelage : Centre Social de la Vallée de l'Authre	30 avril au 25 mai	Modelage
Pierrette CHARMES	04 au 29 juin	Peintures
Gilbert DELRIEU	02 au 27 juillet	Photos
Nathalie DEMOULIN et Nicole CLOIX	03 au 28 septembre	Peintures
Jean-Marie BOULARD	02 au 27 octobre	Photos Rapaces du Cantal
Yvette NOYGUES et Jeanine SABO	05 au 20 novembre	Peintures aquarelles
Guylaine SANNIER-LAIR	Du 3 au 21 décembre	Créations boîtes en carton

Tout au long de l'année, la médiathèque Jean-Claude Maurel est le lieu d'exposition très prisé par les artistes.
En 2019, 11 expositions se sont succédé à la médiathèque.
Face à une demande importante, la municipalité souhaite que la priorité soit donnée aux nouveaux candidats.
Pour exposer à la médiathèque, il faut faire une demande à la mairie. Une assurance sera demandée.

Les animations estivales

Fête de la musique.

Fête du 15 août.

Les gens d'ici.

Fête du pain.

Marché gourmand.

Salon du modélisme.

Vide-greniers.

Marché de Noël

Organisé par le Comité des fêtes, toujours en partenariat avec la commission Animation, le marché de Noël a eu lieu le dimanche 22 décembre 2019 à la salle polyvalente.

De nombreux enfants ont pu se faire maquiller et être photographiés avec le Père Noël.

Les plus grands ont pu remplir leur panier auprès des commerçants habituels du dimanche matin mais également auprès d'une dizaine d'exposants artisanaux présents pour l'occasion.

Cadre de vie

Sécurité autour de l'école

Afin de répondre aux exigences d'accessibilité, de sécurité en respect du plan Vigipirate et pour sécuriser les accès au site scolaire de la commune de Jussac aux heures d'affluence, les entrées de l'école publique ont fait l'objet de modifications importantes : le portail de l'école maternelle a été déplacé pour ne plus être en accès direct avec la rue, un espace a été libéré pour faciliter l'attente en retrait de cette voie de circulation sur l'emplacement de l'ancien jardin pédagogique qui a été réinstallé dans la cour de l'école maternelle.

Sécurité autour de la Salle Polyvalente

Des élus ont rencontré des représentants de la gendarmerie pour évoquer la sécurité autour de la salle polyvalente.

Même s'il n'a pas été constaté de délinquance grave, il y a souvent des petites dégradations et la présence de personnes désœuvrées est signalée.

La mise en place d'une vidéoprotection est évoquée. Ce dispositif est très encadré : il ne peut être installé que sur le domaine public et nécessite une autorisation de la Préfecture. Les images sont conservées sur une durée limitée et sont visionnées uniquement par les pouvoirs de police en cas de fait de délinquance avérée.

Le Conseil Municipal a décidé de demander au « référent sureté » de la gendarmerie un audit sur la vidéoprotection dans la commune. Cette étude permettra de déterminer les points stratégiques pour l'implantation éventuelle de caméras. Les élus pourront ensuite décider quels seront les secteurs à privilégier.

Cheminement piéton en rive de la RD 922

Un premier tronçon de ce projet vient d'être réalisé, entre la ZAE et le chemin rural de Nozières. Cet aménagement permettra de sécuriser les déplacements de nombreux marcheurs sur cette zone et d'assurer un maillage des différents parcours de randonnée situés aux abords de l'agglomération.

Le deuxième tronçon de cet aménagement entre sortie bourg et pont de Salemagne a été réalisé fin janvier par l'entreprise BARBET avec la participation des agents communaux.

Chicanes RD 46-route de Montplaisir

La mise en place expérimentale de chicanes sur la route de Monplaisir semble donner satisfaction aux dires des riverains. Abaissement de la vitesse et sécurisation des accès privés. Après une dernière consertation avec les riverains, l'implantation définitive de ses chicanes devrait être réalisée fin février ou début mars 2020 suivant les conditions météo et la charge de travail des agents comunaux. A souligner également sur ce même tronçon la pose d'un radar pédagogique amovible.

Aménagement d'un trottoir dans la traverse de Caussac

Cet aménagement du trottoir a permis de sécuriser la partie la plus sinueuse et accidentogène dans la traverse du village.

Propreté et civisme

JUSSAC est un village où il fait bon vivre.

IMAGINEZ... si chacun respectait les emplacements des parkings alors, nos rues seraient plus sûres !

IMAGINEZ... que les encombrants ne soient pas déposés n'importe quel jour à côté des containers mais plutôt emportés à la déchetterie des Quatre Chemins !

IMAGINEZ... que les propriétaires de chiens les accompagnent loin dans la campagne ou ramassent leurs déjections ! que nos places, nos rues seraient belles et propres !

IMAGINEZ... que ces mêmes maîtres d'animaux contrôlent aboiements et divers errements ! Moins de plaintes des voisins !

IMAGINEZ... que chacun respecte les horaires indiqués pour les travaux bruyants ! Enfin un peu de tranquillité.

IMAGINEZ... que les parents expliquent à leurs enfants que les jeux sont payés par tous et qu'il faut les respecter voire les entretenir !

IMAGINEZ... que les uns et les autres jettent leurs mégots et petits papiers dans les poubelles et non dans la rue !

IMAGINEZ... Imaginez combien notre village serait agréable à vivre pour nous tous et pour nos visiteurs.

Inauguration annexe de la mairie

Les nouveaux locaux, « Annexe de la Mairie », ont été inaugurés le samedi 6 avril 2019 en présence du Député, du Président du Conseil Départemental, de Mme la Conseillère Départementale, d'une conseillère Régionale, du Directeur Général de Polygone, du Maire et de représentants du Conseil Municipal.

Inauguration salle polyvalente

La « nouvelle » salle polyvalente a été inaugurée le vendredi 20 décembre 2019 en présence de Mme Isabelle Sima, Préfet du Cantal, de M. Bruno Faure, Président du conseil départemental, de M. Alain Bruneau, Maire de Jussac et les conseillers municipaux.

Personnel communal en 2019

Services Administratifs
Sabrina CAMBON, Myriam DELPUECH, Benjamin CAZAL et Danielle LINARD (retraite au 31 octobre 2019)

Service Animation
Stéphane LACHAZETTE

Service du Patrimoine
Sylvie JULIARD

Service Technique
Hervé PIGANIOL, Frédéric LAFON, Matthieu BONNIVEAU, Julien MALZAC, Guillaume BITAUD, Alexandre GROS, Philippe SOLIGNAC, Jules COMBELLE (retraite au 30 avril 2019).

Renfort d'été au service technique
Yacine FENKAR, Maxime ROUX, Nicolas VOLPILHAC et Enzo LEYRE.

Service Ecole Primaire
Laurence LEGER, Marie-Josée LUC,
Cindy MALZAC PANIS, Solange LAVIGNE,
Florian LOUSTALNEAU

Service Ecole Maternelle
Nicole TAISSIDRE, Hélène LESMARIE, Fabienne VIDAL, Maria TURQUET, Safia CHORFI, Audrey CASTANIER, Claudine ROBERT, Anne-Marie PIJOULAT.

Etat civil

NAISSANCES 2019

CHINCHOLLE Roxane née le 04 janvier 2019
COMMANDRÉ Andreas né le 06 février 2019
PRESNEAU Zoé née le 28 février 2019
FERRACCI Marius né le 20 mars 2019
ISCHARD Ethan né le 24 mars 2019
ESPINASSE Clémence née le 18 avril 2019
ONNO Gabin né le 29 mai 2019
VAISSIER Thiago né le 10 juin 2019
MOUTON Liam né le 18 juin 2019
LOUVRADOUX Adèle née le 19 juin 2019
CHAVANON Lyanna née le 25 juin 2019
FALIES Lola née le 21 juillet 2019
SELVES Charles né le 09 septembre 2019
THELY Augustine née le 29 octobre 2019

MARIAGES 2019

KABOUS Virginie et BESSE Lucie le 15 juin 2019
LAFON Georges et ROUCHY Nadine le 15 juin 2019
BORIES Vincent et LARROUMETS Marina le 27 juillet 2019
VAREILLE Loïc et BARBET Nelly le 10 août 2019
RESPONDEK Alexandre et ALDON Vanessa le 31 août 2019

PACS 2019

DEBRONS Alexandre et COUDERT Laure-Lise le mercredi 6 mars 2019
ESPINASSE Lionel et MAISONOBE Aurélie le vendredi 29 mars 2019
MARTRES Antony et RIGAL Noémie le mercredi 29 mai 2019
LAVERGNE Mickaël et ARCANGER Cécile le jeudi 4 septembre 2019
BRULFERT François et BEYSSAC Estelle le mardi 8 octobre 2019
LOUVRADOUX Géraud et BESSON Stéphanie le mercredi 23 octobre 2019
BOUYSSE Clément et BENECH Claire le 23 décembre 2019

PARRAINAGE CIVIL

Justine CHARMES le 09 février 2019

DÉCÈS 2019

Cette rubrique regroupe les habitants de Jussac décédés et personnes décédées ayant fait l'objet d'une transcription sur les registres d'Etat-Civil de Jussac à ce jour. À noter que les avis des communes extérieures ne nous parviennent pas toujours dans les délais, ce qui explique certaines omissions.

LAVAL Jean Louis Emile
le 7 janvier 2019

GIBERT Louis André
le 16 février 2019

TEULET Louis Pierre François
le 31 mars 2019

MARTIN Bernard Guillaume
le 01 avril 2019

CLAVEYROLES Louise veuve
PWOWAREZYK le 01 avril 2019

MAURIN Daniel le 12 avril 2019

MOUSSAGE Michel Jean Marie
le 17 avril 2019

LACAMBRE Georges le 18 avril 2019

VIGUES Jeanne Marie veuve
LAMOURE le 23 avril 2019

CROS Jean Marcel le 29 avril 2019

DELOM Augustine Antoinette épouse
GAILLARD le 10 mai 2019

VEYRIERE Henri Marcel Germain
le 26 juillet 2019

BALAYSSAC Denise Marie Etiennette
épouse CAZAL le 16 août 2019

BORNES Marguerite veuve BALESTIER
le 09 août 2019

BARBET Maria Léonie veuve ALRIVIE
le 03 septembre 2019

SAUTAREL Marie-Thérèse veuve
CHAMPEL le 22 septembre 2019

FLOTTE Jeannine Marinette veuve
COMBE le 30 septembre 2019

SIREYSOL Louis Jean Henri
le 21 novembre 2019

MARTIN Monique Albertine épouse
TERRADE le 28 novembre 2019

La ferme équestre de l'Authre

La ferme équestre de l'Authre, rénovée en 2016, compte aujourd'hui 120 licenciés, 60 chevaux et poneys, et propose des activités diverses.

– Enseignement chevaux et poneys par trois moniteurs diplômés d'état
– Stages pendant toutes les vacances : passage des galops, stage dressage, stage CSO, stage spectacle, équi fun...
– Sorties en compétitions club et amateur
– Pensions
– Elevage
– Débourrage

La ferme équestre de l'Authre est un lieu convivial et familial où tout un chacun peut s'essayer aux joies de l'équitation.

Elle organise au mois de septembre une journée portes ouvertes afin de faire connaitre les activités équestres et propose un petit spectacle où les acteurs sont les cavaliers, les chevaux et les poneys du club.

Elle organise chaque année des concours internes (challenge d'hiver et challenge de printemps) pour les plus petits (maniabilité), pour les moyens (épreuve à 40 cm et 60 cm) et pour les plus confirmés (épreuve de 80 cm à 1 m 20) et une épreuve équi fun (selon les niveaux de chacun).

La boîte à livres attend tous les amoureux de la lecture !

C'est gratuit, sans inscription, sans intermédiaire : voilà une idée originale pour partager ses passions de lecteur ! Rendez-vous avenue de la Prade-Allée des Sports à Jussac.

Le Book-crossing

J'ai fini mon livre, je l'apporte dans une de ces boîtes, j'en prends un autre en échange et ainsi de suite... Il s'agit de partager ses lectures en toute liberté et de favoriser l'accès à la lecture.

Les boîtes à livres donnent à chacun la possibilité de déposer un livre avec l'intention de faire partager à d'autres le plaisir de sa lecture ou de prendre l'un de ceux déjà en place. Il ne s'agit pas non plus de faire concurrence aux libraires, au contraire.

Les livres confiés ne sont en général pas les plus récents. Mais ils incitent à la lecture et ne peuvent que donner envie aux lecteurs d'aller plus loin en se rendant dans les médiathèques ou les librairies.

C'est le principe du phénomène mondial « bookcrossing » : on fait voyager le livre, on prend un livre à un endroit et on le dépose à un autre endroit, pour qu'il puisse être retrouvé et lu par d'autres personnes, qui le relâcheront à leur tour.

Commémorations

← Cérémonie du 8 mai

Cérémonie du 11 novembre →

Tarifs municipaux 2020

Garderie et ALAE

(Facturation à la ½ heure)

Tranches	Quotient familial	Tarifs horaires 2020
1	QF≤ 281 €	0,73 €
2	281 € <QF≤ 538 €	0,83 €
3	538 € <QF≤ 627 €	1,05 €
4	627 € <QF≤ 723 €	1,18 €
5	723 €<QF≤ 872 €	1,30 €
6	872 €<QF≤1046 €	1,44 €
7	QF>1046 €	1,55 €

Marché

Tarifs 2020
1,50 € par mètre linéaire par jour pour les exposants occasionnels
Tarif abonnés : 6 €/ml/mois avec ou sans électricité. Facturation au trimestre. Pour les abonnés, les mois de décembre, janvier et février ne seront pas facturés.
70 € pour les camions ventes au déballage

Cimetière

Tarifs 2020	
Concession le m²	
Trentenaire	120 €
Perpétuelle	200 €
Columbarium	385 €

Cantine

Tarifs 2020	
Enfant	2,70 €
Employé Mairie	4,25 €
Professeur des écoles	5,96 €

Transports scolaires

Tarifs 2020	
Mensuel	9,40 €

Jardins communaux

Tarifs 2020	
Fonction de la surface (annuel)	de 19 € à 56 €

Salle polyvalente 2020

Les différents tarifs de la salle polyvalente sont disponibles à la mairie.

Ecole

I. Bilan de rentrée

A ce jour, l'effectif total de l'école est de 160 élèves (+ 3 TPS à la rentrée de janvier). Le nombre d'élèves est en baisse depuis plusieurs années. De grosses cohortes ont quitté l'établissement et n'ont pas été remplacées...

Effectifs de rentrée sur les 10 dernières années :
2018 : 182
2017 : 179
2016 : 186
2015 : 198
2014 : 197
2013 : **202**
2012 : 195
2011 : 185
2010 : 190

Cette année, les élèves sont répartis comme suit :
3 TPS (en janvier), 2 TPS, 16 PS, 15 MS, 29 GS, 18 CP, 21 CE1, 20 CE2, 17 CM1, 22 CM2

Répartition

TPS/PS : M. COURBEBAISSE, 18 élèves (2 + 16)
MS : Mme CADOZ-POURPUECH, 15 élèves
GS : Mme RIEU, 21 élèves
GS/CP : Mme MOUSSARD, 18 élèves (10 + 8)
CP/CE1 : Mme GIRALDON, 18 élèves (8 + 10)
CE1/CE2 : Mme GRIMAL/M. BROUX, 19 élèves (11 + 8) (M BROUX le jeudi après-midi)
CE2/CM1 : M BARUZIER/M BROUX, 18 élèves (12 + 6) (M. BROUX le mardi, 1 jeudi matin sur 2, le vendredi)
CM1/CM2 : M BERGERON, 16 élèves (11 + 5)
CM2 : Mme SEMY, 17 élèves
RASED : Mme TEULADE

3 Auxiliaires de Vie Scolaire (AVS) interviennent auprès de 6 élèves à besoins éducatifs particuliers (3 élèves en CE2, 3 en CM2).

Le RASED

Le RASED a pour vocation l'aide aux élèves qui rencontrent des difficultés persistantes dans les apprentissages. Il peut également intervenir en prévention des difficultés scolaires ainsi que pour l'analyse de ces difficultés. C'est un service de l'éducation nationale donc gratuit. Il est composé d'une psychologue scolaire, Mme THERON, basée à l'école de Belbex et d'une enseignante chargée de l'aide pédagogique spécialisée. Mme TEULADE intervient de 2 manières : soit en co-intervention avec le maître de la classe, soit en petits groupes à l'extérieur de la classe mais toujours sur le temps scolaire. Elle intervient sur les écoles du secteur.

II. Projet d'école 2019-2022

Problématique définie par l'équipe :

Savoir s'exprimer dans un français correct est essentiel pour les études, pour la vie personnelle et professionnelle. Parce que l'aisance à l'oral constitue un marqueur social, il convient d'offrir à tous les élèves l'acquisition de cette compétence.

Objectifs :

1) Renforcer la maîtrise de la langue française orale et écrite dans tous les champs disciplinaires.

2) Optimiser la fluidité des parcours en prenant en compte l'hétérogénéité des élèves et en favorisant les liaisons inter-cycles.

3) Favoriser l'usage du numérique dans les situations d'enseignement et développer l'utilisation des Environnements Numériques de Travail (ENT).

4) Travailler la coopération et la prévention pour améliorer le climat scolaire.

5) Construire des contenus pédagogiques partagés entre l'école et le collège.

III. APE / OCCE

L'APE tient un rôle important au sein de l'école. En effet, toutes les sorties et activités proposées sont en très grande partie financées par l'Association des Parents d'élèves grâce aux différentes manifestations organisées au cours de l'année. (montant du financement pour l'année 2017-2018 : 16 787 € / 2018-2019 : 14 600 € / prévisionnel 2019-2020 : 18 500 €)

Il est rappelé de la nécessité de voir de nouveaux parents s'y investir pour assurer la continuité de l'association.

L'OCCE (Office Central de la Coopération à l'Ecole), une association indispensable à l'école :

→ permet la gestion des coopératives dans les écoles

→ projets et actions coopératifs (aide à la mise en place de Conseils d'élèves, écriture coopératives, prêt de matériel, jeux...)

IV. Actions et projets de classe pour l'année 2019/2020

Les élèves du CP au CM2 vont élire ou ont élu des représentants de chaque classe pour siéger au Conseil des élèves.

Les classes de la MS au CM2 ont participé ou vont participer au cours de l'année à une action de nettoyage de la nature ou du milieu de vie. Cela entre dans la « formation de la personne et du citoyen » dans le cadre de l'enseignement moral et civique.

Des cours d'occitan sont dispensés aux élèves de la GS au CM2. (1er semestre 1 fois tous les 15 jours).

Les classes de GS - GS/CP - CP/CE1, CM1/CM2 et CM2 ainsi que les CM1 de la classe de CE12/CM1 se rendront à la piscine à Aurillac au cours de l'année scolaire. Le transport est pris en charge par la Municipalité (environ 2000 €).

Certaines classes participeront aux regroupements « gymnastique » à Saint-Cernin en décembre.

Certaines classes participeront à des rencontres « lutte » à Ytrac en février et mars.

Spectacle musical JMF au théâtre de la GS au CM2 (Si le prestataire de transport ne nous oublie pas !)

Spectacles pour les maternelles et le CP :

« Il était une fois la forêt » - Compagnie Planète Mômes en novembre

« La mare de canard » - Compagnie Lézarts Vivants en mars

Tous les CE1 ont la possibilité de participer à une classe de neige à Chamonix du 9 au 13 mars (participation parents : 3150 €, 150 € par enfant / participation Mairie : 1250 €/participation APE : 5070 €, subventions Conseil départemental et Conseil régional en cours). Afin d'aider les familles, les JPA donnent des aides aux familles qui en font la demande (se rapprocher de Mme GRIMAL).

La classe de CE2/CM1 + les CE2 de Mme GRIMAL participeront à une classe fluviale sur le Canal du midi de 25 au 29 mai (participation parents : 3 120 €, 120 € par enfant / participation Mairie : 1 250 € / participation APE : 4 200 €).

Classe de Moyenne Section : séjour 2 jours/1 nuit à la ferme de Daudé à OMPS les 28 et 29 mai (participation parents : 150 €, 10 € par enfant / participation APE : 1 300 €).

M. BARUZIER remercie les parents bénévoles qui donnent de leur temps pour accompagner les élèves dans ces sorties ainsi que l'APE et la Municipalité qui financent les sorties et projets des enseignants.
Montant annuel global des dépenses pour les sorties et autres spectacles (prévisionnel) : 20 500 €

• Classes maternelles

GS :
- Film « Peau d'Âne » au cinéma en novembre
- Regroupement gymnastique à Saint-Cernin en décembre
- Projet MACLO du 30/01 au 14/02
- Musée des volcans « Le grand voyage des animaux » le 30/01
- Musée d'art et d'archéologie « la préhistoire » le 10/03
- Spectacle musical JMF au théâtre en avril
- Activité poney à Jussac en juin

MS :
- Participation à la fête de la plantelière en septembre
- Les « racontines » : à la découverte du musée d'art et d'archéologie en novembre
- Regroupement gymnastique à St-Cernin en décembre

TPS/PS :
- Regroupement gymnastique à St-Cernin en décembre
- Les « racontines » : à la découverte du musée d'art et d'archéologie en février
- Visite de la plantelière sur le thème des 5 sens en mai
- Projet « ferme » :

- mise en place d'une couveuse dans la classe
- sortie le 9 juin à la ferme de Daudé

- Jardinage

• Classes de GS/CP et CP/CE1

GS :
- Activité poney à Jussac en juin 2020 (4 séances)
- Projet MACLO du 30/01 au 14/02/2020

GS/CP :
- Projet « Ecoles et cinéma » visionnage de 3 films en novembre 2019, janvier et mars 2020
- Rencontres gymnastique (12/12/19) et lutte (février 2020)
- Sortie au musée des volcans en 2020
- Projet théâtre présenté en mai 2020 au Festival

d'Expression Enfantine à Aurillac
- Spectacles à Aurillac en avril (JMF) et mai (FEE)
- Voyage à Vic sur Cère en train en juin (GS et CP)

CP et CE1 :
- Les classes de CP, CE1 et la moitié des CE2 participeront à une année d'expérimentation en calcul mental dans le cadre du projet Villani Torrossian. Un défi calcul regroupant 4 écoles du Cantal aura lieu au printemps 2020.

- Classe de CE1/CE2
- Projet Radio
- Ecrits tournants coopératifs (OCCE) : les animaux imaginaires
- Sortie JMF annulée, la compagnie de cars Ouvriers a oublié de nous envoyer un bus.
- Sortie gymnastique à Saint-Cernin
- Sortie lutte au dojo à Ytrac

- Classe de CE2/CM1
- Ecrits tournants coopératifs (OCCE) : les animaux imaginaires
- Rencontre « lutte » au Dojo d'Ytrac

- Classe de CM1/CM2

- Séances de voile en fin d'année (une participation sera demandée aux parents)
- Rencontre « lutte » au dojo d'Ytrac

- Classe de CM2
- Intervention de l'infirmière scolaire pour une initiation aux gestes de 1er secours. (tous les CM2)
- Participation à l'English day au collège de St Cernin en mars (tous les CM2)
- Participation au « rallye autobus » organisé par la Stabus à Aurillac (tous les CM2)
- Visite du collège La Jordanne
- Rencontre « lutte » au dojo d'Ytrac
- Journée rugby avec l'USEP en fin d'année
- Journée à Rénac (accrobranche).

V. Dispositif des APC / des TAP

Les APC (Activités Pédagogiques Complémentaires) peuvent être proposées aux élèves par les enseignants, le mardi de 15 h 45 à 16 h 45.

Les TAP (Temps d'Activités Périscolaires) gratuits sont proposés aux élèves le lundi et le jeudi de 15 h 45 à 17 h 15. Affluence en nette augmentation par rapport aux années précédentes.

Inscriptions à l'école Marie Marvingt

1re étape

Où ?	Quand ?	Pour qui ?	Pourquoi ?
En mairie	Pré-inscription en janvier puis inscription définitive avant le 1er juillet pour l'année scolaire suivante	Les nouveaux inscrits, même s'ils ne fréquentent l'école qu'en cours d'année	Afin d'obtenir une autorisation d'inscription délivrée par le Maire

2e étape

Où ?	Quand ?	Pièces à fournir
Auprès du directeur de l'école sur rendez-vous	Entre le 1er et le 30 juin pour l'année scolaire suivante	➢ Autorisation délivrée par le Maire ➢ Livret de famille ➢ Carnet de santé ➢ Formulaire de radiation pour ceux qui viennent d'une autre école

Inscription aux services municipaux liés à l'école

La cantine scolaire

Tous les enfants qui mangent à la cantine doivent impérativement être inscrits à la mairie de Jussac avant le 1er jour de la rentrée scolaire.
Le carton de cantine, utilisé quotidiennement sera rempli en mairie, en précisant bien l'adresse de facturation.

Il est recommandé aux parents qui le peuvent de venir chercher leurs enfants à midi pour limiter les effectifs de plus en plus lourds, afin de rendre plus confortable le temps imparti d'une heure quarante-cinq minutes.

Les garderies scolaires, TAP et ALAE

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin	7 h à 8 h 35	7 h à 8 h 35	7 h à 8 h 35	7 h à 8 h 35	7 h à 8 h 35
Midi	11 h 45 à 12 h 15	11 h 45 à 12 h 15	11 h 45 à 13 h	11 h 45 à 12 h 15	11 h 45 à 12 h 15
Soir TAP	15 h 45 à 17 h 15* 15 h 45 à 17 h 15	15 h 45 à 16 h 30		15 h 45 à 17 h 15* 15 h 45 à 17 h 15	15 h 45 à 16 h 30
ALAE	17 h 15 à 19 h 15	16 h 30 à 18 h 30		17 h 15 à 19 h 15	16 h 30 à 18 h 30

** Possibilité de sortie à 16 h 30*

La garderie du matin et de midi est payante en fonction du quotient familial.

La garderie du soir et les TAP sont gratuits.
L'ALAE est payant en fonction du quotient familial.
Tous les enfants qui utilisent ce service doivent impérativement être inscrits à la mairie de Jussac avant le 1er jour de la rentrée scolaire.
Lors de l'inscription, vous devez fournir votre numéro d'allocataire et le montant de votre Quotient Familial.

Les TAP (Temps d'Activités Périscolaires)

Ils ont lieu les lundis et jeudis de 15 h 45 à 17 h 15. Une garderie gratuite est mise en place pour encadrer les enfants qui ne souhaitent pas participer aux TAP. Des groupes sont formés avec des roulements par demi-trimestres.

Les familles sont informées par affichage municipal.
Les tableaux nominatifs de répartition sur les divers ateliers sont affichés sous les préaux, et sur le panneau d'affichage de la mairie, Avenue de la Prade.
Il convient de noter que l'assiduité est obligatoire dès l'inscription pour demeurer conforme à la loi.

Afin de faciliter le fonctionnement des temps périscolaires, il est absolument obligatoire pour les parents d'anticiper l'inscription de leurs enfants en mairie pour les TAP, les garderies, l'ALAE, la cantine et le bus scolaire.

L' A.L.A.E. : (04 71 46 69 43)

Il se situe au Centre de Loisirs Sans Hébergement, 4, promenade des Sports, 15250 Jussac.

L'inscription auprès de Stéphane Lachazette ou Laurence Léger se fait à partir du premier jour de la rentrée scolaire.

Remarque importante (en cas de retard)

- Dans le cas où un enfant, scolarisé en classe élémentaire, n'est pas inscrit à l'ALAE, il ne sera pas pris en charge par celui-ci et devra attendre l'arrivée des parents hors de l'enceinte de l'école.
- En cas de retard imprévu, les parents doivent prévenir le secrétariat de mairie au 04 71 46 65 44 avant 16 h 30.
- Le règlement complet de l'ALAE est disponible en Mairie.

Le transport scolaire

Tous les enfants qui utilisent le transport scolaire municipal doivent impérativement être inscrits à la mairie de Jussac avant le 1er jour de la rentrée scolaire. Une carte de transport scolaire leur sera remise à cet effet.

La CABA au service des habitants

Dans le cadre de ses compétences, la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac gère des dossiers structurants et des grands services publics du quotidien. Voici un panorama des principales actions réalisées sur votre commune, en 2019.

Environnement

- 4 Points d'Apport Volontaire (emballages, journaux/magazines, verre) au supermarché, au camping, à la salle polyvalente, à la cité de la Prade + 2 autres colonnes de verre à Cautrunes et à Salemagne.
- 1 colonne pour la collecte des textiles à la salle polyvalente.
- 91 participants à l'opération « compostage individuel » (mise à disposition de composteurs en bois, accompagnement dans la démarche).
- accès aux déchetteries de l'Yser (Aurillac) et des Quatre-Chemins (Naucelles) gratuit pour les particuliers.

Une question sur le tri ? Consultez le site www.caba.fr ou la réglette du tri réalisée par la CABA. Service Environnement : 04 71 46 86 30.

Transports

- Liaison Jussac – Aurillac par la ligne A (régulière ou en Transport A la Demande).
- 53 abonnés annuels au réseau de bus domiciliés sur la commune.
- 8500 km parcourus en 2019 par le ramassage scolaire, pour 17 enfants bénéficiaires

Stabus, 3 av. Gambetta à Aurillac, 04 71 48 53 00, www.stabus.fr.
En 2020, suivez votre bus en temps réel et achetez votre titre de transport (hors gamme solidaire) sur l'application MyBus.

Urbanisme & Habitat

- 45 autorisations d'urbanisme instruites par le service ADS (33 déclarations préalables, 6 permis de construire, 6 certificats d'urbanisme opérationnels).
- 8 dossiers financés dans le cadre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat *(OPAH – rens. SOLIHA Cantal, 04 71 48 32 00).*
- L'enquête publique sur le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi-H) et le Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi), lancée par la CABA du 11 juin au 12 juillet, a permis de recueillir 237 contributions écrites. Consultez-les sur enquetepublique.caba.fr

Service Urbanisme : 9 place des carmes - 15000 Aurillac - 04 71 45 60 14 - plui@caba.fr - permanences mardi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h, jeudi de 8 h 30 à 12 h, sur rdv les autres jours. Documents d'urbanisme consultables sur www.caba.fr.

Grands équipements

Médiathèque (gratuit pour les habitants de la CABA), Centre Aquatique, Stades Jean-Alric et Marie-José Pérec, Prisme, Aéroport, Epicentre, Plantelière, Boulodrome, Chaudron, Parapluie, Rocher de Carlat... : retrouvez toute l'actu des grands équipements de la CABA sur le site www.caba.fr.

Tourisme

- 1 camping communautaire, 1 hôtel, 1 propriétaire de chambres d'hôtes et 5 meublés de tourisme recensés sur la commune de Jussac par l'Office de Tourisme du Pays d'Aurillac au regard de la taxe de séjour
- Le camping communautaire et 2 meublés de tourisme sont partenaires de l'Office de Tourisme

Contact CABA

Siège : 3 place des Carmes, 04 71 46 86 30
Urgence Eau/Assainissement
(hors heures de bureau) : 04 71 46 48 60
Site Web : www.caba.fr
Page facebook : www.facebook.com/caba.officiel

CABA
Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac

Le cycle de l'eau... jusque chez vous !

Acheminer une eau de qualité jusqu'à votre robinet à chaque instant, collecter et traiter vos eaux usées, vous conseiller pour garantir un bon fonctionnement de votre installation d'assainissement non collectif, entretenir les réseaux et ouvrages du territoire... : la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac assure en régie directe la gestion des services publics de l'eau et de l'assainissement.

En 2019, environ 93 000 m³ d'eau potable ont été distribués aux 1 084 abonnés de la commune de Jussac, via 3 unités de distribution : La Garroustière (Source de Marmanhac), Caussac et Cautrunes (Jussac).

Du captage à la distribution

L'origine souterraine de cette eau favorise sa qualité et facilite son traitement, qui se limite à une simple désinfection par rayonnements ultra violets (permettant de garantir la qualité bactériologique de l'eau et de respecter les normes en vigueur). Pour pallier les risques de contamination passagère ou les phénomènes de dégradation de la qualité de l'eau lors de son transport et stockage, des postes automatiques de chloration équipent également le réseau d'eau potable.

Après captage, cette eau est stockée dans les réservoirs de Breisse, de Caussac, de Cueilhe, de la Garroustière et de Valdesert. Ils sont nettoyés au moins une fois par an pour garantir la qualité de l'eau potable.

De la collecte au traitement

Côté assainissement, la commune compte 864 abonnés au réseau collectif. Ces eaux usées sont acheminées vers la station d'épuration de Jussac, afin d'être traitées avant leur rejet en milieu naturel. 184 Jussacois sont eux équipés d'un système d'assainissement non collectif (ANC), dont la conformité et le fonctionnement sont régulièrement contrôlés par le service public de l'assainissement non collectif.

Entretien des réseaux et ouvrages

Afin de garantir la pérennité et la qualité de la distribution d'eau potable, des travaux réguliers d'entretien et d'amélioration des réseaux sont engagés chaque année *(cf. ci-dessous travaux réalisés en 2019 à Jussac)*.

Sur le territoire de la CABA, le tarif de l'eau potable (sans assainissement) s'élève pour 2020 à 2,23 €/m³*, prix qui se situe dans la moyenne basse nationale. Il comprend le prix de l'eau fixé par la CABA (1,28 €/m³), le coût de l'abonnement, les taxes Adour Garonne et la TVA. Le tarif de l'eau assainie (eau potable + assainissement) est lui fixé à 4,59 €/m³* en 2020. Il comprend les coûts ci-dessus pour l'eau potable, ainsi que l'abonnement, le prix de l'eau assainie (1,67 €/m³) et la redevance de l'Agence de l'Eau pour l'assainissement. Les foyers équipés d'un système d'ANC sont eux soumis à la redevance SPANC.

** calcul réalisé sur la base d'une consommation de 120 m³, conformément à la règlementation nationale*

Interventions de la CABA à Jussac en 2019

- 64 interventions chez les particuliers (réparations avant compteur, renouvellements de compteurs équipés d'un module radio pour la relève à distance)
- 5 dossiers instruits pour des systèmes d'ANC (1 réhabilitation, 4 contrôles dans le cadre de ventes)

Travaux

- Route impériale (tranche 2) - réhabilitation du réseau d'eaux usées et reprise des branchements d'eau potable (85 247 € HT).

Chaque abonné est responsable de son compteur d'eau, de son réseau privé et du contrôle de sa consommation. Infos, conseils : régie de l'eau, 04 71 46 86 38 / SPANC, 04 71 46 87 38 / urgence : 04 71 46 48 60.

Centre Social Intercommunal de la Vallée de l'Authre

Le mot de la présidente

L'un des évènements phare de 2018 est bien sûr, l'installation dans les nouveaux locaux à Naucelles en décembre. Les portes ouvertes qui ont suivis, nous ont permis (salariés et membres du CA) de recevoir, avec une certaine fierté, bénévoles, adhérents et élus. Rendez-vous qui s'est clôturé par une pause musicale et festive.

Je tiens à souligner des actions de solidarité et des moments de partage qui ont ponctué cette année passée, comme la participation des ados à une collecte nationale des restos du cœur ; notre présence régulière à la maison de retraite de Reilhac, des initiatives d'adhérents désireux de faire le lien entre les ateliers et le premier anniversaire des 5C.

En 2018, nous avons poursuivi notre partenariat sur le territoire avec un travail sur la convention qui nous lie avec les mairies grâce à une réflexion menée en commission en présence de membres du CA et d'élus représentant les 7 communes. Un travail de réécriture de la convention de partenariat a été également mené avec Familles Rurales Jussac.

Avec la Fédération départementale des centres sociaux, parmi les multiples actions, je soulignerai notre participation au « Forum des territoires » à Paris. A cette occasion nous avons porté haut les couleurs de notre département et de notre structure.

En 2019, des projets sur la parentalité, avec un professionnel du secteur social du territoire ont été réalisé et nous sommes désormais présent dans les nouveaux locaux de la mairie de Jussac pour assurer des permanences conjointement au service social départemental.

Dans les semaines à venir, nous allons devoir nous pencher sur l'élaboration du projet social en collaboration avec les habitants volontaires et les salariés.

En effet nous devons poursuivre notre travail de proximité sur le territoire et faciliter la participation active des habitants.

Pour clôturer mon propos je tiens à remercier :
Le personnel dans son ensemble et pour son engagement
Les membres du CA et les bénévoles pour leur investissement
Les adhérents pour leur participation
Les mairies de Crandelles-Jussac -Laroquevieille-Marmanhac-Naucelles- Reilhac-Teissières de cornet-

Ainsi que la CAF, la CNAF, le conseil départemental, la DDCSPP, la CABA, la MAS la feuilleraie, l'Europe et l'ensemble de tous nos partenaires.

Le CAFE théâtre : 10 ans

En 2019 nous avons déclaré ouverte la 10ème cérémonie du café-théâtre de la vallée de l'Authre : Quel bonheur de poursuivre cette aventure et quelle aventure qui s'est poursuivie dans la salle du parapluie. Grâce à l'aide des employés communaux de toutes les communes nous avons pu mettre en place et réaliser un spectacle de grande envergure. Quelques mots pour qualifier ce moment et favoriser la mixité et l'échange entre les publics.

Les barrières tombent, les participants se croisent, se connaissent puis se rencontrent et enfin se reconnaissent.

Ce projet construit depuis 10 ans

POUR DIRE : nous sommes tous citoyens et habitants d'un même territoire.

POUR DIRE : la rencontre est possible si elle **est accompagnée.**

MERCI aux habitants d'être présents chaque année depuis le début.

MERCI d'avoir **cru en EUX** d'avoir cru en **NOUS** d'avoir cru en **VOUS** pour changer les regards.

MERCI de permettre à tous de grandir en acceptant l'autre.

Le chemin est long mais il est chargé **d'émotion.**

Amicale des parents d'élèves

Composition du bureau :
Présidente/Co-Présidente : Céline Pradel/Laure Magne
Président adjoint : Claudine Robert
Trésorière : Delphine Doudies
Trésorier adjoint : Laurent Baruzier
Secrétaire : Prisca Ruelle
Secrétaire adjoint : Olivier Ruelle

L'amicale des parents d'élèves est une association à but non lucratif. En plus de notre activité professionnelle, nous sommes des parents bénévoles qui donnons un peu de temps et beaucoup d'énergie pour améliorer la vie scolaire de tous les enfants de l'école.

En début d'année scolaire nous accueillons tous les parents motivés qui souhaitent nous rejoindre lors de notre assemblée générale, toutes les idées nouvelles sont les bienvenues !

Cette année grâce à l'argent que nous avons pu récolter, nous avons reversé environ 16 000 € à l'école : cela leur a permis de financer des spectacles, des sorties en car, au cinéma, au théâtre, au ski, au musée etc...

Pour récolter des fonds en faveur des écoliers nous organisons des manifestations, voici celles pour 2020 :
Novembre-décembre : vente de calendriers et photos des enfants de l'école.
Novembre : Halloween, déguisement, chasse aux trésors et récolte de bonbons.
Noël : Chaque année, la veille de la sortie des vacances de Noël l'APE offre un spectacle de qualité aux écoliers et invite le père noël qui, dans sa grande hotte, leur remettra un chocolat à chacun, ainsi qu'un cadeau pour chaque classe (puzzle, livre, jeux, matériels...)
Carnaval : samedi 2 février tout le monde est invité à se déguiser.
Quine : samedi 6 avril, c'est la manifestation qui demande le plus de préparation mais qui génère le plus de bénéfices.
Muguet : 1er mai, vente de quelques brins pour vous porter bonheur.
Fête de l'école : samedi 29 juin, c'est l'occasion pour les familles de voir leurs enfants sur scène, la soirée se terminant toujours par un petit repas.

En espérant vous voir lors de nos manifestations. Bonne et heureuse année 2020 à tous !!

Jussac Jump'

Jussac Jump' apporte son soutien à l'ensemble des manifestations et sorties organisées par la Ferme Equestre de l'Authre de Jussac.

Association Retraite Heureuse au Pré

L'association « Retraite heureuse au pré » a été créée en 2012 au sein de la Ferme équestre de l'Authre à Jussac. Son but est d'assurer une belle retraite aux vieux poneys et chevaux du club qui ont travaillé pour le plaisir des petits et grands cavaliers. L'association retraite heureuse au pré organise des manifestations (quine, repas lors des concours, vente de porte-clés, cartes de membres bienfaiteurs...) pour pouvoir répondre aux besoins des vieux poneys et chevaux (nourriture, vétérinaire...) et leur assurer une belle qualité de fin de vie.

Cette année, le quine de cette association est prévu le 22 mars à la salle polyvalente de la commune. N'hésitez pas à venir nombreux.

Associations familles rurales

COMPOSITION DU BUREAU

Présidente : Sandrine ROQUES
Vice-présidente : Malika GOUDIN
Trésorière : Caroline MALHERBES
Secrétaire : Sandy RAYNAL

L'association FAMILLES RURALES DE JUSSAC a été créée en 1960.

C' est une association loi 1901 qui ne s'appuie en aucun cas sur des sensibilités politiques ou confessionnelles et fait appel à la participation, à la solidarité et à la responsabilité des familles pour améliorer leur environnement, contribuer à l'animation de la commune et donc à participer au développement du milieu rural.

Ces activités pour 2019 auront été :

• Accueils de loisirs

Comme chaque année, l'association FAMILLES RURALES a pris en charge l'organisation des Accueils de Loisirs Sans Hébergement durant une semaine lors des vacances de Février et de Pâques toujours en partenariat avec le Centre Social Intercommunal. Ainsi, nous avons accueilli les jeunes issus de l'ensemble du territoire de la Vallée de l'Authre.

Un service de transport est mis en place pour les enfants des communes voisines ainsi les jeunes Jussacois continuent de bénéficier de la proximité des lieux.

Pour l'été 2019, le centre de loisirs a fonctionné de façon autonome dans les locaux de La Grange comme à l'accoutumée. Un peu plus de 1000 journées ont été réalisées tous âges confondus. Nous avons reconduit les semaines spécifiques en proposant des semaines poney, skate et judo. Ces formules semblent être appréciées par les enfants et leur parents. Nous les reconduirons chaque été si le nombre d'enfants inscrits nous le permet. En effet, cette année, nous avons dû annuler la semaine escalade à cause du faible taux d'inscriptions.

• Café parents

Les enfants présents au centre de loisirs le mercredi 17 avril ont participé à un atelier proposé par l'U.D.A.F. sur le thème du numérique.

Ensuite, nous avons organisé, toujours en partenariat avec l'U.D.A.F., un café parents autour de ce thème. A cette occasion, nous souhaitions proposer aux parents d'échanger et de s'informer autour des recommandations en la matière. Nous regrettons le manque de participation.

• Méli-mélo de Noël

Une fois de plus cette journée a été un succès. Ce sont 77 exposants qui se sont réunis pour proposer à la vente des articles de puériculture, des jouets, des idées cadeaux, les visiteurs ont été nombreux.

Cette manifestation sera maintenue l'année prochaine.

• Vide dressing

Nous avons reconduit cette manifestation qui s'est déroulée en mars 2019 car il semble que tout un chacun trouve un intérêt soit à vendre, soit à venir chiner la bonne affaire.

Nous avons eu 75 exposants et les visiteurs ont été au rendez-vous.

Nous avons invité Anne de Recyclidée qui a proposé aux visiteurs et exposants de s'initier à la customisation de tissus avec des pochoirs. Cet atelier créatif a été très apprécié.

• Festi parents kid's

La deuxième édition de cette journée familiale a été tout aussi réussie que la première. Environ 500 visiteurs sur la journée ont pu s'adonner à différentes activités. Nous avions fait appel à l'école de cirque d'Aurillac et à différents clubs de sports du territoire qui ont pu faire découvrir leurs activités. Nous les en remercions tous.

En 2020, l'association organisera une journée du même type qui réunit parents et enfants autour du jeu .

Vous avez toujours la possibilité de vous pré-inscrire sur le site internet.

Venez nombreux participer aux actions mises en place par notre association !

Le bureau a besoin de s'étoffer et de se renouveler ; nous faisons appel aux parents et/ou grands-parents de jeunes enfants pour qu'ils s'engagent afin d'assurer l'avenir du Centre de Loisirs... et les temps libres de leurs petits !

BONNE ET HEUREUSE ANNEE 2020

Association pour le don de sang bénévole de la vallée de l'Authre
(Crandelles – Jussac – Laroquevieille – Marmanhac – Naucelles Reilhac – Teissières-de-Cornet – Freix-Anglards)

« 10 000 Dons sont nécessaires chaque jour Restons Mobilisés »

Continuons à nous mobiliser pour que notre système perdure et permette de soigner tous les patients avec des produits de qualité et en quantité suffisante (M. MONSELLIER – Président FFDSB)

Par leurs actions sur le terrain, les bénévoles permettent :
- de contribuer à atteindre l'auto suffisance en produits sanguins
- de défendre l'éthique et le don de sang bénévole

Anonymat, Volontariat, Bénévolat
Merci à tous : Donneurs et Bénévoles

Le don de sang :
- L'accueil est assuré par les Bénévoles de l'ADSB
- L'inscription par la Secrétaire de l'EFS
- L'entretien médical pré-don par les Médecins
- Le prélèvement par les infirmiers

Pendant le temps de repos nécessaire après le don, une collation est servie :
- A Jussac par les Bénévoles
- A Naucelles par l'EFS
- A Crandelles par l'association « Loisirs et détente » (merci de leur soutien).

On peut donner son sang de 18 à 70 ans :
- 4 fois pour les femmes et 6 fois pour les hommes par an.

Etre Donneur de Moelle osseuse peut sauver des vies (www.dondemoelleosseuse.fr)

La vie associative :
- 3 collectes à Jussac
  - 03/02/2019
  - 28/08/2019
  - 18/11/2019
- 4 collectes à Naucelles
  - 01/03/2019
  - 02/05/2019
  - 14/08/2019
  - 26/12/2019
- 2 collectes à Crandelles
  - 11/06/2019
  - 17/12/2019

- Le 02 juin 2019 :
Présence de l'ADSB aux rencontres « Rencontre et Partage » à Crandelles (5C) sous un beau soleil, nous avons pu partager avec Petits et Grands lors de cette matinée.

- Le 14 septembre 2019 : Rando à Marmanhac – Laroquevieille

Sous la houlette de Bernadette et en présence de Monsieur MAURE, Maire de Marmanhac.

Une cinquantaine de marcheurs a pris le départ sous une petite averse qui a vite cédé la place à un soleil radieux.

Au retour les marcheurs ont pu apprécier le goûter. Le cantal a été offert par le CIF, pain cuit au four à bois et confiture maison.

- Le 8 février 2019 :
Assemblée Générale à Reilhac, en présence :
- D'Albert VINAS, Président de l'UD 15
- De Jean-Pierre PICARD, Maire de Reilhac
- Des Représentants des Mairies de Jussac, Naucelles et Crandelles

Etaient excusées :
- Le Docteur Corinne MOMPEYSSIN, Médecin de l'EFS
- Jeanine NOAILLES, Vice-Présidente de l'UD 15

Bilan moral et financier sont présentés et votés.

Albert VINAS, en l'absence du Docteur MOMPEYSSIN donne quelques précisions sur les collectes du Cantal, légère baisse (11 000 Donneurs en 2018) mais également au niveau national et conclut :

« Il faut continuer à encourager les gens de tout âge à venir donner »

Jean-Pierre PICARD salue le dévouement des bénévoles, souligne une action à dimension humaine et dépourvue de tout intérêt

« Donner son sang est un acte de partage, de fraternité et de solidarité »

Et termine sur une citation de Winston Churchill

« On gagne sa vie avec ce que l'on reçoit mais on la bâtit avec ce que l'on donne »

124 diplômes ont été remis dont 2 pour 100 Dons et plus.

Christiane SOUBRIER, la Présidente, a été décorée de la Croix d'Officier du Mérite du Sang par Albert VINAS.

Le pot de l'amitié a été offert par la Municipalité de Reilhac suivi d'un cocktail dinatoire.

Encore merci aux Donneurs, Bénévoles, Elus et Agents Municipaux, aux Présidents et Membres des Associations pour leur soutien.

LE BUREAU

Présidente : Christiane SOUBRIER
Vices Présidents :
– Eliane ROUX
– Geneviève CALVET
– Christian GASTON
Trésorier : Fabrice KANNENGEISSER
Trésorière Adjointe : Juliette LAPOUBLE
Secrétaire : Ginette APCHIN
Secrétaire Adjointe : Nathalie DAUDE

CALENDRIER COLLECTES 2020

JUSSAC, Salle Polyvalente	Mardi 28 janvier - Jeudi 02 avril - Jeudi 16 juillet - Mardi 03 novembre
NAUCELLES, Salle Culturelle	Jeudi 07 mai - Mardi 29 décembre
CRANDELLES, Centre des Loisirs	Mardi 02 juin

Prochaine Assemblée Générale : Vendredi 31 janvier 2020 à 18 h 30 au Buron à Naucelles.

Amicale des retraités

Vie du club

L'assemblée générale de l'Amicale s'est déroulée le 26 février 2019, en présence de représentants de la municipalité et a fait état de l'inscription de 70 membres et d'un bureau stable.

Election du bureau : le 12 mars 2019
Présidente : Christiane Chabaud
Trésorière : Simone Garry
Secrétaire : Annie Fric

Les membres du bureau et du CA se réunissent régulièrement pour prendre des décisions quant aux activités et sorties diverses ainsi que des décisions budgétaires.

Activités

- 24 mars : repas au Pont d'Authre.
- 28 avril : concours de belote à Reilhac ; 42 doublettes.
- 28 mai : repas grenouilles à St Just.
- 18 juin : sortie au volcan de Lentegy et château de Pontgibaud avec le club de St-Cernin.
- 7 juillet : repas anniversaires au Prado.
- 17 octobre : repas au Pont d'Authre.
- 8 décembre : repas de Noël délicieux, au club, servi par M. Servant, traiteur.

Projets

- Maintenir et diversifier les activités des jeudis après-midis.

- Projections cinéma le mardi avec le Centre Social
- Activités inter-clubs.
- Mutualisation et échanges entre clubs.

Le club est ouvert à tous, à l'écoute de chacun et disponible pour de nouvelles idées d'activités.

Comité d'ambiance Jussacoise

Spectacle son et lumière « Les Gens d'ici »

La 24ème édition aura lieu **les samedi 8, dimanche 9, mardi 11 et mercredi 12 août 2020** (22 h 00 – Théâtre de verdure). Les préparatifs sont déjà lancés sur la base de résultats positifs obtenus en 2019. L'objectif principal reste toujours de donner au spectacle les moyens de se pérenniser dans les années à venir afin que le maximum de générations puisse le partager, autant au travers des yeux du public que par reconnaissance des efforts des bénévoles d'hier, d'aujourd'hui et de demain. Rendez-vous incontournable des étés cantaliens, ce spectacle qui raconte une page d'histoire du Cantal, doit contribuer à l'attractivité de notre département et en donner une image dynamique.

Rétrospective sur la 23ème

Les bénévoles, petits et grands, ont répondu présents les 9,10,12 et 13 août 2019, toujours aussi heureux de se retrouver pour partager cette rencontre avec le public. Merci à tous les bénévoles sans qui le spectacle n'existerait pas. L'équipe technique d'AG MUSIC a apporté encore plus de couleurs et de créativité dans les jeux de lumières sur les différents tableaux. L'édition 2019 a vu la concrétisation d'un nouveau projet : la création de la nouvelle scène du « Café de Paris ». Scène où Baptiste, garçon de café à Paris, annonce à ses fidèles clients qu'il revient pour toujours dans son cher Cantal retrouver Pierrot ! Les Gens d'ici remercient les brasseurs cantalous de Paris pour leur accueil chaleureux et leur aide précieuse dans la réalisation de ce projet, en particulier Jean-Claude RIGAL, Jean-Luc et Christophe MARTIN.

Promotion autour d'évènements

Les Gens d'ici ont profité de la présence du Cantal au Salon International de l'Agriculture 2019 pour faire la promotion du spectacle avec la diffusion d'un teaser et de flyers. A l'occasion de l'arrivée de la 1ère étape du 71ème Critérium du Dauphiné à Jussac, ASO a pu faire la promotion du spectacle auprès du public.

Partenariats

Le Comité d'Ambiance Jussacoise remercie ses partenaires institutionnels, privés et associatifs, la Région Auvergne-Rhône-Alpes, le Conseil départemental du Cantal, la Commune de Jussac, Groupama d'Oc (Caisses locales du Val d'Authre et de Marmanhac Laroquevieille et le Comité Pays de Salers), le Crédit agricole Centre France (Caisse de Jussac-St-Cernin) et sa Fondation, les commerçants et artisans locaux, la presse dont nos correspondants locaux.

Renouvellement au bureau

Suite au départ de Clément Barrière qui a assuré les fonctions de trésorier pendant 2 ans, le bureau a le plaisir d'accueillir une nouvelle trésorière Annie Lesmarie. Merci à Clément pour son investissement et à Annie pour son engagement.

- Présidents : Michel Lacroix - Elyane Rodier
- Secrétaire : Annie Semeteys
- Secrétaire adjointe : Jackie Sininge
- Trésorière : Annie Lesmarie
- Trésorier adjoint : Jean-Louis Pijoulat

« Les Gens d'ici » un voyage dans votre histoire

C'est l'histoire d'un pays, l'histoire d'un choix : partir ou rester ?
Scène ouverte sur la vie d'un village du Cantal du début du siècle dernier jusqu'à nos jours, « les Gens d'ici » vous font voyager, grâce aux souvenirs d'enfance de Baptiste et Pierrot, à travers les générations et les grandes dates de l'Histoire. Baptiste parti du Cantal pour ouvrir une brasserie à Paris, Pierrot resté au pays pour travailler la terre familiale. *« Partir ou bien rester, mais qui donc a raison ? Ceux qui veulent rester ou bien ceux qui s'en vont ? »*. Interprété avec brio par près de 200 bénévoles sous des effets de lumière innovants, le spectacle s'inspire de faits historiques locaux qui en font aussi son authenticité et sa richesse.
Contact : lesgensdici@gmail.com – informations et réservations : www.lesgensdici.org

Comité des fêtes

Pour cette année 2019, nous avons proposé deux nouvelles animations :

- Le salon du modélisme
- La fête du pain à Breisse qui a été un succès. Toutes les tourtes ont été vendues. Nous l'avons donc renouvelé lors de la fête du bourriol en septembre. Comme pour la 1ère édition, 200 tourtes ont été vendues !

Concours de belote du mois de février avec 71 équipes, vide-greniers en juin au bourg, la fête de la musique qui s'est bien déroulée, malgré la pluie qui nous a obligé avec regret à nous replier au gymnase.

A partir du 11 juillet, nous avons proposé tous les jeudis nos marchés gourmands en présence du groupe Pick-up ou de Mathieu l'accordéoniste, en terminant par un marché spectacle le 15 août.

Le Festy Night, soirée des jeunes, a une nouvelle fois attiré beaucoup de monde, soirée très appréciée par tous !

Nous avons connu un bel été avec une très forte fréquentation, merci aux Jussacois !

Pour 2020, nous proposerons de nouveau le réveillon de la Saint Sylvestre!

Ces animations sont bien appréciées mais nous manquons de bras pour organiser plus intensément ces animations, vous êtes tous les bienvenus à rejoindre l'Association!

Le Comité des Fêtes remercie la Municipalité pour son soutien dans l'installation des infrastructures, podiums, barrières, tables,... Nous remercions tous les participants et nous réitérons notre appel pour la participation de nouveaux bénévoles !

Cantal Ecoute Cancer

Notre association « Cantal Ecoute Cancer » a été créée en novembre 2018.

Grâce à la commune de Jussac et à toute l'équipe municipale, nous avons pu trouver deux lieux d'accueil pour recevoir les patients atteints d'un cancer et leurs familles. Nous les remercions vivement pour leur accueil chaleureux au sein de la commune.

Notre but est de prendre en compte la dimension psychique de la maladie, non seulement pour aider les patients et leur famille à faire face aux multiples traumatismes liés au cancer, mais aussi pour soutenir les forces créatrices qui face au risque mortel encouru, peuvent se faire jour.

Le cancer, par sa gravité et le caractère angoissant de l'atteinte qu'il représente, est une maladie qui affecte le sujet dans tout son être et peut provoquer de profonds bouleversements psychiques et existentiels. L'idée principale est de susciter un éveil, une émergence nouvelle de la vie psychique des patient(e)s. Le maître mot d'une telle association est « créer du lien», afin de mobiliser la subjectivité de chacun(e) ayant pu être affectée par la pathologie et le parcours de soin. « Être écouté(e) et compris(e) » devient une priorité.

Nous proposons ainsi, un accompagnement aux patients de plusieurs ordres :

- **une visée psychologique** : notre psychologue clinicienne, Mme Hermant Monique, a une longue expérience en terme de pratique clinique et est spécialiste en psycho-oncologie, assure deux permanences par semaine à l'annexe de la mairie de Jussac (les jeudi et vendredi à 14 h). Dans certains cas, elle peut même assurer une consultation au domicile du patient.

- **une visée expressive**

- Notre atelier d'écriture, également animé par Mme Hermant, une fois par mois, permet de mettre à jour pour chacun un versant de création à partir de l'écriture.
- L'atelier bibliothèque animé une fois par mois par Mme Claire Lafon (de la médiathèque départementale) propose à chacun un temps d'échange à partir d'une thématique précise autour de livres, de musiques, de poèmes. C'est un temps très apprécié par nos membres, qui a lieu à la bibliothèque de Jussac un jeudi par mois .

- **une visée de bien-être**

- L'atelier Relaxation, animé par Mme Anne Authier est possible tous les mardis de 10 h 30 à 12 h au centre de loisirs.
- L'atelier massage a lieu de lundi de 15 h à 17 h au centre de loisirs.

Nous avons également la possibilité de contacter des professionnels si vous êtes intéressés par des cours de dessin, ou des cours de chant.

Pour toute demande vous pouvez composer le 06 23 14 22 31, ou vous rendre sur la page facebook de l'association.

Anciens de l'USJ

- L'assemblée générale de l'amicale a eu lieu au terrain Eugène Bessou au mois de juin en fin d'après-midi. A l'issu de la réunion, les anciens de l'USJ rechaussaient les crampons pour affronter une équipe composée des éducateurs du GVA. Après une rencontre très disputée, la soirée se prolongea dans un esprit convivial.

- Début juillet, l'amicale a composé une équipe afin de participer au tournoi de sixte vétérans organisé par les voisins de Crandelles. Du beau jeu dans un esprit toujours très amical entre anciens de clubs voisins sous une chaleur étouffante.

- Le 9ème tournoi en salle Michel Sininge, organisé au gymnase de JUSSAC, a connu une belle affluence le samedi 28 décembre 2019. Les 15 équipes engagées ont démontré de belles aptitudes sportives dans une ambiance amicale. Des récompenses appéciées ont été attribuées aux 4 meilleures équipes, les vainqueurs étant issus de l'AFCA. A souligner le très bon état d'esprit des participants, la présence de nombreux jeunes du GVA et de l'USVA (ainsi qu'une équipe de mamans), et une équipe d'anciens de l'USJ qui a fait honneur aux couleurs vertes et blanches.

- L'amicale supporte et soutient également l'USVA (avec la location d'un panneau publicitaire autour du terrain de sport) et le GVA (encart publicitaire plaquette de présentation du tournoi futsal).

Un ballon de match a également été offert au Racing club de St Cernin lors d'une rencontre de fédéral 3.

Gymnastique volontaire

La pratique régulière d'une activité physique même à intensité modérée a des effets bénéfiques sur l'amélioration de la santé et l'entretien du capital vitalité.

Consciente de cette évidence, l'AGV de Jussac propose aux séniors (à partir de septembre) deux séances hebdomadaires le mardi et le jeudi à 9 h 15 assurées par deux animatrices diplômées. Dans une ambiance conviviale sans esprit de compétition les cours sont axés sur le bien-être physique assouplissement, renforcement musculaire, relaxation mais aussi bien être mental avec des exercices faisant appel à la coordination, la mémoire et le bien-être social car c'est avant tout un lieu de détente et de rencontres. L'association propose aussi quelques animations tout au long de l'année (concours de belote, repas, randonnées).

Il suffit d'une paire de baskets, une bouteille d'eau, l'envie de bouger et de la bonne humeur.

Contact : Corinne Pwowarézyk au 06 74 29 40 96.

La Diane Jussacoise

L'assemblée générale de l'Acca s'est déroulée le 16 juin 2019 en présence de messieurs Bernard Vidal et Jean Louis Loustalneau, adjoints au Maire.

Le bilan dressé par le président Géraud Trophime révèle une légère baisse du nombre des chasseurs. Six d'entre eux ont suivi une formation dispensée par la fédération départementale et ont passé avec succès le brevet de sécurité. Il est en effet essentiel de casser la routine qui pourrait s'avérer dangereuse lors des battues. Cette saison, 290 faisans, un parquet de perdreaux, et 6 couples de lièvres ont été lâchés.

Le plan de chasse a permis de prélever 14 chevreuils et 7 sangliers.

L'assemblée s'est terminée par le pot de l'amitié.

Le Président, le bureau et l'ensemble des chasseurs remercient Monsieur le Maire et l'ensemble de la municipalité pour avoir mis à leur disposition un nouveau local agréable et très fonctionnel.

Cyclo Jussacois Randonnée Pédestre Jussacoises

Le CJRPJ toujours sur les chemins et routes !

Avec l'arrivée des beaux jours, les marcheurs et les vélos se retrouvent plus nombreux sur les chemins et routes de Jussac et des environs. Pour bénéficier pleinement de ces moments de détente, le CJRPJ dispose de l'expérience irremplaçable de ses membres. En un instant, ils savent élaborer un parcours qui permettra à tous de pratiquer la marche ou le vélo dans les meilleures conditions possibles.

Grâce aux présidents et aux équipes, le club profite d'une solide structure, qui vient cette année d'être renforcée par la mise à disposition d'un local par la commune. Et les nombreux services et activités proposés ne visent qu'un seul but, assurer le plaisir des membres en toute sécurité.

Chacun peut choisir de participer

Randonnées permanentes

- Le samedi après-midi, une sortie destinée à accueillir marcheurs et cyclistes. Des parcours encadrés par des membres expérimentés, dont la durée et le relief sont adaptés à la composition du groupe.
- Le dimanche matin, une sortie où les plus aguerris poussent quelquefois des pointes un peu « toniques », mais le groupe se reforme pour terminer ensemble.

Sorties week-end

Des sorties d'un week-end permettent de découvrir d'autres routes et d'autres paysages.

Sortie sur une semaine

Pour 2020, une semaine est prévue dans le Jura.

Invitation des clubs amis

Régulièrement, nous recevons des invitations à participer aux manifestations organisées par les clubs amis de la région ou limitrophe. Depuis le début de l'année, de nombreux dimanches ont été l'occasion de marcher ou rouler en compagnie d'autres clubs. Ces échanges sont particulièrement appréciés de part et d'autre. Ils permettent de partager les expériences et de faire de nouvelles connaissances, sans compter le plaisir de marcher ou rouler sur de nouveaux parcours et de découvrir de nouveaux paysages.

Une manifestation phare : « La Jussacoise »

Le premier dimanche de juin, le club invite à son tour les marcheurs, cyclotouristes, vététistes et traileurs à participer à « La Jussacoise », un moment festif à la portée de tous.

Chacun trouve, dans les activités proposées ce jour-là, le moyen de se faire plaisir. L'organisation particulièrement soignée est issue d'une expérience de plusieurs années. Tous les membres qui le souhaitent agissent pendant les mois qui précèdent pour faire de cette journée une réussite.

Chaque année, la palette des parcours est large.

Des ravitaillements sont prévus sur les parcours et un repas copieux attend les participants à l'arrivée. Des coupes récompensent les clubs les plus représentés.

Le club va investir dans de nouvelles tenues, ainsi il a été décidé d'apposer le nouveau logo de la mairie. Une façon d'exporter l'image et le dynamisme de notre commune dans les autres régions de notre beau pays.

Retrouvez toutes ces informations et bien d'autres sur notre site : www.lajussacoise.fr

Didier CARTEAU, *Président*

Le Groupement de la Vallée de l'Authre dans la continuité...

L'année 2019 a encore montré la bonne santé du GVA.

Sur le plan des effectifs déjà le nombre des licenciés est en forte augmentation avec plus de 210 adhérents. L'effet post coupe du monde s'est bien fait sentir.

Ensuite sur le plan sportif avec la bonne tenue de nos équipes dans les différentes compétitions où elles étaient engagées. A noter que nos U15 ont fini vice-champion du Cantal, nos filles U18 ont atteint la finale de la Coupe du Cantal et ont encore une fois réussi à se maintenir au niveau régional et à faire connaître notre club au-delà du département.

Notre assemblée générale s'est déroulée cette année à Reilhac et a montré la bonne santé financière du club. Elle a réuni tous les acteurs du club (éducateurs dirigeants et parents) autour d'un barbecue festif qui a permis de nombreux échanges fructueux.

Yohann ALRIVIE et Léo MARTIAL (service civique) ont développé l'action « foot à l'école » en intervenant sur le temps scolaire à la découverte du football avec l'aide du district et ce fut un grand succès auprès des enfants avec à la clé une rencontre inter école sur le terrain de JUSSAC en fin d'année scolaire.

Enfin nous avons organisé une sortie au CLERMONT FOOT pour nos U12U13 et nos U8U9 un match à Geoffroy Guichard pour nos U15 et U18 et nos filles U18 sont allées voir les demi-finales et finale de la coupe du monde féminine à Lyon.

En 2020 les projets sont nombreux, et tout particulièrement le renouvellement de notre LABEL de la fédération française de football qui classe la valeur de notre école de foot.

L'ensemble des dirigeants et éducateurs du GVA remercient la commune de JUSSAC pour la mise à disposition des différentes installations dont nous avons besoin et souhaitent une bonne et heureuse année 2020 à l'ensemble des habitants de la commune.

Comice agricole

Le comice agricole de Jussac qui a eu lieu à côté de la salle polyvalente, le samedi 26 octobre 2019 a attiré de nombreuses personnes.

Cette belle fréquentation du public doit son record au nombre d'animaux exposés (125 contre 90 l'an passé) représentant 22 exploitations soit 4 de plus que pour 2018.

Handball NRJ SC

Pour cette saison 2019-2020, le handball club NRJ SC est heureux de compter 150 licenciés toutes catégories confondues, nombre qui est en grande augmentation par rapport à la saison passée (+ 40 licenciés)

Cette saison, nous avons la chance d'avoir pu compter parmi nous des licenciés fidèles depuis plusieurs années mais également d'accueillir de nombreux nouveaux licenciés.

Le club a engagé 10 équipes du baby hand, aux adultes garçons et filles.

Le club met tout en œuvre pour pouvoir proposer la pratique du handball à tout âge et à tout niveau de jeu.

Un club qui réunit plusieurs communes

Le handball club NRJ SC qui signifie Naucelles, Reilhac, Jussac et St-Cernin est composé de licenciés domiciliés sur divers cantons du secteur en plus des quatre communes principales soit Crandelles, Teissières-de-Cornet, St-Paul-des-Landes, Marmanhac, Ytrac... Mais également nous arrivons à conquérir des licenciés de communes plus éloignées comme Prunet, St Simon et le Rouget. Nous recensons de plus en plus de licenciés habitant à plus de 10 km de Naucelles.

Un club qui seul, engage 11 équipes

Le Handball Club NRJ SC propose cette saison du baby hand, des moins de 9 ans et 11 ans mixtes, des moins de 13 ans filles et garçons, des moins de 15 ans et 18 ans filles aux séniors filles et garçons.

Un projet sur la filière féminine

Le handball club NRJ SC a axé son développement et son projet sur la filière féminine. Nous avons engagé des moins de 18 ans et moins de 15 ans filles au niveau régional cette saison. Elles ont pour objectif d'aller en poule haute pour la seconde partie de saison.

Nos séniors filles quant à elles, ont l'objectif de terminer première de leur poule et de monter en pré-national pour la saison 2020-2021. Et pourquoi pas, jouer en Nationale 3 dans 3 ans.

Nous n'oublions pas pour autant nos licenciés garçons, avec une équipe de moins de 13 ans garçons et une équipe de séniors garçons en division 2 qui ont eu aussi l'objectif de représenter avec honneur les couleurs de leur club.

Le but étant que chaque joueur trouve sa place dans un effectif quel que soit son niveau de jeu.

Un encadrement de qualité

Le Handball Club NRJ compte parmi ses entraîneurs, des joueurs expérimentés qui donnent de leur temps

et de leur savoir à la formation de nos jeunes joueurs. Mais également des dirigeants qui se forment pour apporter un enseignement de qualité aux licenciés.

Nos entraîneurs ont suivi la formation animateur handball mais également la formation d'accompagnateur pour nos jeunes arbitres.

Un club qui se diversifie

Le handball Club NRJ SC a mis en place cette saison une section handfit qui se déroule le lundi soir au gymnase de Jussac. Cette section compte à présent 12 participants.

Entraînement du Handball Club NRJ SC saison 2019-2020

Se renseigner auprès du club

Le bureau et conseil d'administration du HBC NRJ SC

Présidente : Mlle RAYMOND Paméla
Trésorier : Marc TOUZY
Secrétaire : Hélène BACHELERY
Membres du conseil d'administration : Emmanuel SERRE, Emmanuel BILLOUX, Emmanuelle GIRALDON, Serge AMBLARD, Cédric LAPORTE, Laure ROUCHY-GLADINES, Laurent LARIVET, Victor CARLES, Thomas BESSON, Aurélie CHEBANCE..

Pour plus d'information contacter Paméla RAYMOND, Présidente au 06 89 99 24 48

Line Dance & Co

L 'association propose des cours de danse en ligne pour débutants le lundi de 19 h à 20 h à la salle culturelle de Naucelles et des cours le mardi soir à Jussac de 20 h à 22 h pour les initiés. Les danseurs s'initient à ce style de danse sur des rythmes très variés : cha cha, disco, west coast swing, latino. Sur des petites chorégraphies, cette danse vous fera travailler la mémoire, la synchronisation, la latéralisation dans une ambiance conviviale

Cours donnés par Corinne DELY, 12 fois championne du monde dans plusieurs fédérations, juge nationale et formatrice FFD .

L'équipe de compétitrices a remporté de nombreuses récompenses tout au long de la saison sportive et nous avons plusieurs championnes de France parmi nous.

Résultats 2019 au championnat de France à la Fédération Française de Danse :

Chloé PLANTADE : Championne de France junior série B
Andréa DEBERTRAND championne de France Adulte série B
Océane ASTORG championne de France Adulte 1 série C
Corinne FALIES championne de France sénior Série D
Noémie MAANANE médaille d'or en série C espoir
Christelle SOULIE, vice championne de France en adulte 2 série C

Places de 5ème pour :
Charlène REY en série C adulte
Jade MAURY en série E espoir
Lau Ann GUILLET 6ème place en espoir série E
Marie-Françoise TOPOROWSKI 6ème place en sénior 2 série E
Katy GUILLET 7ème place en adulte 3 série D
Anita Lauzet MAANANNE 9ème place en adulte 3 série D
Isabelle MAURY 9ème place en adulte 2 série E

COMPOSITION DU BUREAU
Présidente : Corinne DELY
Trésorière : Mylène MALARANGE
Secrétaire : Isabelle MAURY
Contact : 06 19 13 43 27

Dans une autre fédération internationale, leur professeur a obtenu un douzième titre de championne du monde. La rentrée a été très studieuse puisque 3 danseuses vont participer au championnat du monde de danse en ligne en Allemagne fin décembre.

Jussac Tennis Club

Stabilité en nombre de licenciés

Avec 116 adhérents (48 jeunes et 68 adultes), le Jussac Tennis Club poursuit son dynamisme au sein du tennis cantalien en se situant au 4ème rang en terme de nombre de licenciés.
Le court de padel, le seul dans le département, a attiré de nouveaux pratiquants très motivés par cette nouvelle discipline.

Ecole de tennis

- 270 heures de cours dispensées dans l'année pour 31 jeunes de 4 à 18 ans et 15 adultes
- 3 encadrants, tous diplômés
- De nombreux plateaux et stages organisés principalement pendant les vacances scolaires.

Principales activités 2019
Tournoi Paul Ginioux

La 32ème édition du Tournoi Paul Ginioux (3e catégorie) a vu la victoire chez les hommes de Franck Crueghe sur Michel Cambon (Jussac TC) et victoire de Camille Hernout chez les dames sur Coralie Fremont.

TMC Homme

Nous avons organisé pour la 1ère fois en partenariat avec L'ASPTT Aurillac et le TC Arpajon un Tournoi multi Chance ouvert aux joueurs classées en 2ème série. Ce sont 24 joueurs, pour un total de 54 matchs, venus de la France entière qui se sont disputé le Trophée.

Victoire de David LEMEUR 4/6 du TC BALMA.

Tournoi de printemps

Du 20 mai au 5 juin, celui-ci a réuni une cinquantaine de participants. Victoire de Laura Triouleyre, chez les dames et victoire de Francis Michel chez les hommes.

Padel

Le club a organisé son premier tournoi officiel, catégorie P100. Celui-ci a réuni 8 équipes de doubles messieurs. Victoire de nos voisins aurillacois Pierre Ader et Romain Dauzet. Nous projetons pour la nouvelle saison l'organisation d'un tournoi de catégorie supérieure avec l'ambition de faire venir des joueurs d'autres départements.
N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez découvrir cette nouvelle pratique.

Innovations techniques

La mise en place d'un système de gestion informatique des accès aux courts (gymnase, padel et les 2 courts extérieurs) permet à distance via une application appelée Ten'up de réserver, de louer, de payer en ligne et d'ouvrir les courts grâce à un badge pour les adhérents ou grâce au digicode pour les extérieurs.
L'application Ten'up permet également de payer aussi bien pour les adhérents que les non-adhérents par carte bleue l'adhésion au club, les cours de tennis, la location des cours et du padel mais aussi l'inscription pour les prochains tournois.

Travaux

Rénovation intérieure du club house (peintures, sol, plafond, plan de travail derrière le bar et électricité). Les matériaux ont été financés par la mairie, la réalisation effectuée par les bénévoles du club.
Le Jussac Tennis Club remercie la commune de Jussac pour son soutien tout au long de l'année.

Jussac Tennis Club promenade des Sports
15250 Jussac.
Correspondant du Club : Stéphane Lachazette
06 86 79 72 96

Team Lavigne

L'association JFL « TEAM LAVIGNE « a pour but d'organiser plusieurs manifestations pour pouvoir financer les inscriptions au Championnat de France des Rallyes Tout Terrain et l'entretien du buggy .

Pour la saison 2019, nous avons participé à trois rallyes à chaque fois dans le top 10 de notre catégorie dont une trés belle 5ème place au rallye d'Orthez. Nous finissons avec 28 points (dont avec un abandon donc seulement 2 points de participation), ce qui nous amène à une 17ème place du classement général des 2 roues motrices sur 83 équipages. Jérôme Colomb a rejoint notre équipe pour copiloter Jean-François, que l'on remercie pour sa bonne intégration et son investigation dans son rôle de copilote .

Nous avons organisé une randonnée / trail « LES FOULEES DE LA TEAM LAVIGNE », pour cette première édition nous avons eu 80 participants malgré une mauvaise météo puis suivie d'une soirée dansante avec 120 repas. Nous avons reconduit notre concours de pétanque « Challenge Roger Lavigne », où nous avons eu un grand succès 74 doublettes .

En 2020, nous organisons deux manifestations « Les Foulées de la Team Lavigne » le samedi 9 mai suivie d'une soirée dansante puis une seconde le concours de pétanque le samedi 12 septembre.

Voici, les dates de rallyes auxquels nous allons participer, dont une 4ème reste à définir:
- Rallye Arzacq : 28 février - 1er mars
- Rallye du Barétous : 19-21 juin
- Rallye Orthez : 7-9 août

Bonne route à tous !!!!

Notre page facebook Team Lavigne-jfl

COMPOSITION DU BUREAU

Président : Lavigne Jean-François
Vice- président : Colomb Jérôme
Trésorier : Lavigne Frédéric
Secrétaire : Lavigne Vanessa
Vice-secrétaire : Potel Aurélie
Membres actifs : Barbet Fabrice, Barbet Jessica, Lavigne Elodie, Lavigne Solange, Travers Christian, Travers Nathalie, Malaussanne Mathieu, Malaussanne Lydia.

Ping du Pays de Naucelles

Le Ping du Pays de Naucelles est une association intercommunale dédiée à la pratique du tennis de table en loisir comme en compétition. Nous invitons tous les Jussacois et autres habitants des communes environnantes à venir taquiner la petite balle avec nous quand ils le souhaitent, les mardis et vendredis à partir de 20 h 30 ainsi que les mercredis de 16 h 30 à 18 h 15. Nous accueillons toutes les personnes qui veulent s'amuser sans distinction d'âge, de sexe et surtout pas de niveau et ceci toute l'année.

Notre club est engagé en championnat par équipe au niveau départemental (4 équipes) mais aussi en championnat individuel pour nos joueurs âgés de 7 ans à plus de 80 ans chacun dans leur catégorie respective.

Cette année 2020, est une année charnière pour nous car, nous avons plusieurs projets qui on l'espère vont aboutir. Tout d'abord nous allons signer des conventions avec quelques écoles du secteur en leur mettant à disposition des tables, des raquettes, des balles et des intervenants afin de permettre au plus grand nombre de connaître notre activité en tant qu'activité sportive très complète et ouverte à tous.

En parallèle, nous allons essayer de trouver de nouveaux partenaires afin de changer nos tenues pour permettre à nos nouveaux joueurs d'avoir des tenues officielles. Si vous faîtes partie de ceux-ci n'hésitez pas à nous contacter.

Pour plus de renseignements vous pouvez contacter la présidente (Sandrine Bailleul au 06 67 81 80 42), le secrétaire (Alain Laubie au 06 72 54 42 49) ou vous rendre sur l'un des créneaux ou encore vous rendre sur notre page facebook https://www.facebook.com/pingnaucelles mais aussi sur notre tout nouveau site internet https://pingdupaysdenaucelles.sportsregions.fr/.

Retraite Sportive de la Vallée de l'Authre

La R.S.V.A compte à ce jour plus de 140 adhérents répartis dans diverses activités (**rando** - lundi après-midi et vendredi à la journée) - **marche nordique** (jeudi après-midi) - **tir à l'arc** jeudi matin - **pétanque** vendredi après-midi - **danse** mercredi après-midi - **yoga** jeudi après 16 h 45 - **aquagym** les lundis et vendredis matin)

Cette année nous avons apporté une petite nouveauté au sujet des randos les lundis après-midi. Départ à 13 h 15 devant salle polyvalente et deux parcours peuvent vous être proposés (un de plus court pour permettre à tous nos adhérents de trouver satisfaction)

L'activité rando a effectué son voyage rando dans le JURA et c'est 38 participants qui ont pu découvrir les beaux sites de cette région dans une ambiance sportive et conviviale. Nous faisons confiance à notre équipe animatrice pour notre prochain séjour 2020.

L'activité dansée intervient également dans les maisons de retraite pour offrir à nos aînés un moment de détente.

La RSVA participe également à diverses manifestations (parcours du cœur - téléthon - don du sang - journée cantal pédestre.)

Pour 2020 nous allons mettre en place une journée excursion (courant mars ou avril) qui permettra à tous nos adhérents de se rencontrer.

Si vous avez plus de cinquante ans et que vous souhaitez nous rejoindre vous pouvez contacter le **Pôle secrétariat** - Jacqueline SININGE : 04 71 46 62 11 ou Raymonde MALROUX 04 71 63 74 81. Vous pouvez également consulter le blog : http://www.rsjussacoise.fr

Union Sportive de la Vallée de l'Authre

La saison sportive 2018-2019 se voulait une année de transition pour le club qui nous est cher et elle le fut dans toutes ses composantes. Et il faut bien se l'avouer elle s'est déroulée avec une certaine réussite.

Après une saison précédente très délicate en termes de résultats sportifs, le nouveau coach général de notre Club a permis à nos trois formations de terminer dans le haut de tableau de leurs championnats respectifs. Christian Fabre, bien connu pour son appartenance au football de notre vallée, a su par son sérieux, son investissement et sa générosité impulser les bonnes valeurs à tout un groupe de jeunes footballeurs.

En Régional 2, le groupe fanion avec une belle pugnacité a clôturé son championnat à une bien belle 4ème place validant ainsi de réelles qualités très prometteuses. Evoluant en Excellence (D2), le groupe 2 de Fred Lafon n'a pas été au bout de ses intentions échouant pour l'accession après avoir pourtant occupé le fauteuil de leader invaincu à la mi-championnat. Il termine également à la 4ème place. Le groupe 3 cher à Patrice Garry a bouclé sa saison à la seconde place, classement qui lui a permis d'accéder à la Promotion (D3). Belle récompense pour ce groupe mixant jeunes joueurs et autres bien plus expérimentés.

Le club se plaît à reconnaitre qu'il peut s'appuyer sur le vivier que représente le GVA (Groupement de la Vallée de l'Authre). L'excellente formation distillée à tous les jeunes footballeurs de 6 à 18 ans par des éducateurs majoritairement diplômés est un gage de compétence et de sérieux pour l'avenir du Club. Il est agréable de noter également le très bon parcours réalisé par l'équipe féminine en championnat de Ligue et finaliste (malheureuse) de la dernière coupe du Cantal.

Cette présente saison le président Serge Leybros et son équipe dirigeante ont mis en place un nouveau projet sportif aux fins de redynamiser le Club en nommant un coach qualifié et ancien du FC2A en la personne de Florent VIGO. Ce choix fort dans la direction technique semble avoir rapidement trouvé ses marques comme en témoigne le très bon début de saison réalisé par notre équipe fanion tout en réaffirmant les vraies valeurs du club au sein duquel ambition sportive, plaisir du jeu et solidarité prennent tout leur sens. Souhaitons simplement que ces bons résultats perdurent et rejaillissent sur l'ensemble du club.

Si le club apprécie le soutien apporté par les services techniques de nos trois municipalités, il doit cependant regretter de ne pouvoir évoluer sur la pelouse de Marmanhac. En effet, la sécheresse exacerbée de ces deux derniers étés a rendu impraticable la pelouse du stade Albert Fel. Cependant, après les travaux réalisés cet automne il est espéré de renouer avec la compétition dès la reprise à la mi-février 2020.

Dans l'obligation de maintenir un budget toujours plus contraignant, tout en demeurant en équilibre fragile, afin de pouvoir continuer d'évoluer au niveau de la Ligue Auvergne Rhône Alpes nous profitons de ces quelques lignes pour remercier vivement nos partenaires institutionnels, notre groupe de soutien Parisiens ainsi que commerçants, artisans et sociétés privées locaux pour l'appui inconditionnel porté à notre Club l'Union Sportive de la Vallée de l'Authre.

Les Vergers de la vallée de l'Authre

La cinquième année de l'Association des Vergers de la Vallée de l'Authre avait bien attaqué avec les stages de taille et greffes et à cette occasion nous avons reçu le vice-président de la CABA, Philippe Granier et la présidente des Jardins de Laroquevieille, Sophie Molina.

Fin avril et début mai, les gelées ont détruit nos espoirs de bonne récolte. Malgré cela, l'enthousiasme des pommiculteurs n'a pas faibli pour participer à l'entretien des vergers, particulièrement de la pépinière.

Nous nous retrouverons le 25 janvier 2020 à la salle polyvalente rénovée de Jussac pour l'Assemblée Générale, la présentation du calendrier 2020 et partager un moment convivial. Nous espérons y accueillir de nouveaux adhérents.

Le programme peut se télécharger sur : https://authrevergers.fr/

Bureau de l'association

Président : Michel Mijoule
Secrétaire : Alain Carayol
Secrétaire adjointe : Martine Roland
Trésorière : Catherine Garnesson
Trésorier adjoint : Yves Clermont

Comité des Anciens d'AFN de la vallée de l'Authre

Notre comité intercommunal compte actuellement 136 adhérents dont 25 épouses de nos camarades disparus. En 2019 notre assemblée générale a eu lieu le 19 mars à Laroquevieille où nous avons été très bien accueillis.

La réunion s'est tenue en présence de Monsieur le Maire - Jean-Louis Prax, qui a pris la parole pour nous souhaiter la bienvenue dans sa commune. A mon tour, je salue l'assistance avant de présenter le rapport d'activités.

En juin nous avons organisé la visite de Villefranche-de-Rouergue. Après un repas convivial nous avons visité le village de Najac, classé parmi les plus beaux de France. Nous avions à cette occasion une guide très passionnée qui a su capter l'attention de tous. Une belle journée clôturée par un diner à Jussac avant de se quitter.

Nous sommes toujours très attachés aux cérémonies aux monuments aux morts ; nous faisons en sorte d'être présents dans les communes nous concernant, ce qui n'est pas toujours possible.

Lors du 11 novembre nous avons apprécié la participation des écoliers de Jussac qui ont lu plusieurs lettres de poilus, nous les remercions ainsi que leur professeur de faire vivre le devoir de mémoire. Nos remerciements s'adressent également à messieurs les gendarmes pour leur présence à cette cérémonie.

Notre principale préoccupation est l'attention portée à nos malades, auxquels nous essayons de rendre visite en apportant quelques gourmandises ; nous avons un fonds de solidarité prévu à cet effet. Malheureusement il nous arrive d'en oublier certains, par manque d'information, et nous nous en excusons. Nous avons également un fonds de solidarité au niveau du comité

départemental de la FNACA, que nous sollicitons en cas de besoin.

Nous adressons aussi des demandes d'aides financières ou autres à l'ONAC (Office National des Anciens Combattants). A l'occasion de notre assemblé générale nous avions convié Madame Granjean, directrice de cet organisme départemental, qui a accepté de participer à notre réunion en nous éclairant sur ce que nous étions en mesure d'attendre de ses services. Madame Granjean est partie à la retraite en cours d'année, nous la remercions sincèrement pour tout ce qu'elle a accompli et obtenu pour les Anciens Combattants du Cantal.

Suivant l'ordre du jour, le trésorier Pierre Belaubre, présente le rapport financier : les comptes sont rigoureusement tenus et toujours en équilibre. A ce sujet, nous remercions messieurs les Maires et leurs conseils des communes nous concernant, pour les subventions qui nous sont attribuées, nous permettant de faire face à nos dépenses : notre contribution aux fonds de solidarité, les gerbes pour les cérémonies aux monuments, les plaques funéraires lors du décès d'un camarade ou un bouquet de fleurs s'il s'agit d'une adhérente, l'assurance et autres.

Le renouvellement du bureau devrait être à l'ordre du jour, mais après plusieurs tentatives il n'y a jamais de candidat alors nous faisons l'impasse sur la question. Néanmoins un nouveau candidat ou candidate, serait bienvenu(e). Je suis Président du comité depuis 1989, faute de remplaçant.

Je remercie les membres du bureau pour leur assiduité aux réunions, c'est toujours un moment agréable et souvent convivial car nous avons la chance d'avoir au bureau 3 dames qui nous font les crêpes pour la chandeleur.

Je remercie particulièrement Madeleine Canches pour son dévouement et ses compétences, concernant les affaires sociales. De plus elle est membre du bureau départemental et membre de la commission à l'ONAC.

Revenons au 19 mars à Laroquevieille. Après la réunion nous avons assisté à la messe, puis au dépôt de gerbes au monument aux morts à Vercuères. Suite à la cérémonie traditionnelle le camarade Roger Rouffet a été décoré de la médaille militaire par le lieutenant colonel Perret pour son courage lors des opérations en AFN.

La journée s'est poursuivie par le traditionnel repas préparé et servi par le restaurant Courbeyrotte de Marmanhac. Un air d'accordéon a clôturé la soirée, cette année les danseurs étaient plus nombreux, à croire que nous rajeunissons.

En 2020 notre assemblée générale devrait avoir lieu le 19 mars à Reilhac.

Roger Peyrat
Le Président

9 JUIN 2019
CRITERIUM DU DAUPHINE
EN QUELQUES PHOTOS

Jussac

Mairie de Jussac
1 allée des Pavillons
15250 JUSSAC
Tél. 04 71 46 65 44
Mail : mairie@jussac.fr
Site internet : www.jussac.fr